

## Les nécropoles mérovingiennes de Bais et de Visseiche (Ille-et-Vilaine)

*Bais, la chapelle Saint-Pierre, par* Philippé Guigon.

*Visseiche, terrain des sports, par* Jean-Pierre Bardel.

*Caractères généraux de Bais et de Visseiche,  
par* Philippé Guigon.

La Haute-Bretagne, comme les régions limitrophes plus à l'est, semble féconde en nécropole mérovingiennes, connues au hasard de travaux divers, malheureusement fouillées avec rigueur depuis fort peu de temps. Au XVI<sup>e</sup> siècle déjà, B. d'Argentré mentionnait des « tombes de toutes couleurs » à Rallion, en La Bouëxière, cimetière partiellement exploré en 1933, d'où provient une bague en or conservée au Musée des Antiquités nationales à Saint-Germain-en-Laye (1). J.M. Bachelot de la Pylaie évoque en 1838, au hasard de ses pérégrinations, des sarcophages à Domagné : la nécropole, environnant Saint-André, se poursuivant sous l'église paroissiale, fut anéantie sans pitié au XIX<sup>e</sup> siècle, ainsi que la chapelle, pourtant fort connue des « antiquaires » car elle devait se rapprocher de Sainte-Agathe de Langon (2).

Beaucoup d'autres sites certainement très prometteurs furent « dégagés » sans aucun contrôle et ne sont évoqués que par une brève mention dans la littérature archéologique. La cartographie de ces nécropoles (3) confirme de façon très nette que la Haute-Bretagne, partie intégrante de la Neustrie au haut Moyen Age, connaît une densité identique à celle de ses régions frontalières de l'est, comme le Maine-et-Loire par exemple (4) :

---

(1) BOURDE DE LA ROGERIE H., 1934, Notes historiques sur Allion. *Bulletin de la Société archéologique d'Ille-et-Vilaine*, t. LX, p. 151-154.

(2) BACHELOT DE LA PYLAIE J.-M., 1974. Le bourg de Domagné et la chapelle de Saint-André. Les tombeaux. *Archéologie en Bretagne*, t. IV, p. 3-6 (réédition R. SANQUER).

(3) GUIGON P., BARDEL J.-P. et BATT M., 1987. Nécropoles et sarcophages du haut Moyen Age en Bretagne. *Revue archéologique de l'Ouest*, t. IV, p. 133-148.

(4) PRIGENT D. et BERNARD E., 1985. Les nécropoles à sarcophages des Pays de Loire. *Revue archéologique de l'Ouest*, t. II, p. 101-106.

cette similitude découle de contextes géologiques assez voisins, mais surtout de la parenté des populations de ces régions, christianisées de façon semblable aux mêmes époques.

### Bais, la chapelle Saint-Pierre

La commune de Bais est située à 15 km au sud de Vitré et 10 km au nord de La Guerche, aux confins orientaux de la Haute-Bretagne. Le bourg Saint-Pair se trouve à 300 m au nord de l'église paroissiale, entre les routes de Louvigné-de-Bais et de Vergéal ; les maisons de la Chapelle Saint-Pierre, au nord du faubourg, sont implantées à la limite de l'espace bâti et des champs. (fig. 1).

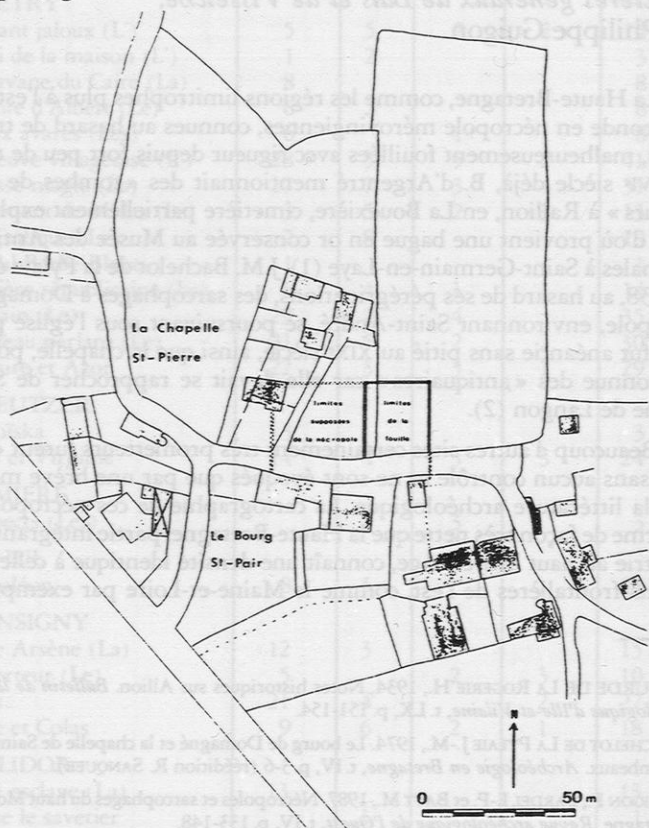


Figure 1

Bais : plan cadastral de la Chapelle Saint-Pierre.

La nécropole fut découverte fortuitement en août 1986 par deux habitants du Bourg Saint-Pair, MM. C. Lévêque et A. Thorigné, lors de l'installation d'une clôture destinée à séparer leurs propriétés, préalablement à la construction d'une maison individuelle. Alertée par J.-C. Meuret, la Direction Régionale des Antiquités historiques nous autorisa à pratiquer une fouille de sauvetage urgent, réalisée entre le début octobre 1986 et la mi-juin 1987. Bien que la nécropole n'apparaisse pas dans la littérature archéologique, elle semblait connue localement, du moins pressentie, car à maintes reprises des ossements y avaient été exhumés, tant au cours de travaux domestiques que lors de l'élargissement d'une route ou de constructions de maisons (5).

### Le cadre historique

La toponymie trahissait l'existence d'une chapelle, invisible depuis longtemps, mais encore évoquée par les anciens recteurs de Bais (6). A. Guillotin de Corson (7) reprend cette information contestée par P. Banéat (8). De fait la chapelle est citée à six reprises par des actes du cartulaire de Saint-Melaine de Rennes établissant la liste des possessions dépendant de l'abbaye (9). En 1152, Alain, évêque de Rennes, confirme les biens donnés à Saint-Melaine, et parmi ceux-ci, la *chapelle Sti Petri de Bedesio* (charte 77 ; p. 32-33). Josse, archevêque de Tours, reprend les mêmes termes par un acte du 10 août 1158 (charte 5 ; p. 41-42). En 1170, Stéphané, évêque de Rennes, mentionne la *capella Sti Petri de Bedeseio* (charte 32 ; p. 53-54) ; ce terme légèrement différent du précédent est repris sous cette forme en 1185 dans une confirmation du pape Lucius III (charte 217 ; p. 78-82), puis en 1213, dans une confirmation de Pierre, évêque de Rennes (charte 55 ; p. 137-138). Enfin, l'année suivante, le même évêque réitère par deux fois sa confirmation, sous la même forme (chartes 63 ; 78, p. 142-143, 144-145).

Bien qu'aucun texte n'en apporte la preuve formelle, la chapelle Saint-Pierre a probablement été restituée par un laïc (antérieurement à 1152), à l'abbaye Saint-Melaine, en application de la réforme grégorienne et du vaste mouvement de rétrocession de biens ecclésiastiques à des

(5) Communication personnelle de M. A. Thorigné (1986).

(6) GUET J.-M., 1885. *Une paroisse de l'arrondissement de Vitré. Bais*. Vitré, p. 21.

(7) GUILLOTIN DE CORSON A., 1880-1886. *Pouillé historique de l'archevêché de Rennes*. Rennes, t. IV, p. 94.

(8) BANÉAT P., 1927. *Le département d'Ille-et-Vilaine. Histoire. Archéologie. Monuments*. Rennes, t. I, p. 86.

(9) Archives départementales d'Ille-et-Vilaine, 1 F 501/1, fonds A. de La Borderie ; copie exécutée en 1860 par A. Pijon.

communautés religieuses locales (10). Le donateur demeure inconnu, mais A. de La Borderie (11) précisait que le seigneur de Leberte, fief de Bais existant depuis le XII<sup>e</sup> siècle, avait le droit de nommer le maître de l'école qui se tenait dans la chapelle, à une date non précisée. Saint-Melaine aurait possédé Saint-Pierre jusqu'en 1411 ; en 1679, l'abbaye rennaise avait encore à Bais la présentation de la chapelle, « fondée de deux messes par semaine, et un trait de dîme appelée « dîme de Baye », qui se levait à la treizième gerbe » (12).

Les registres de l'État-civil conservés aléatoirement à Bais depuis 1501, mentionnent des mariages célébrés dans la chapelle entre 1616 et 1636 :

Années	Nombre de mentions
1616	9
1617	6
1618	11
1619	5
1620	6
1621	8
1622	2
1636	2

L'absence de mentions antérieures à 1616, de même que l'apparente rupture entre 1622 et 1636 reflètent en réalité les conservations différentes des registres. Par contre, le 27 juin 1636, date du mariage de Jacques Bourdiguel, de Bais, et de Mathurine (nom illisible), de « Vissaiche », semble marquer la dernière célébration de ce type : la chapelle aurait été désaffectée peu de temps après, et probablement détruite, épierrée jusqu'à ses fondations et parfois plus. Il est vraisemblable que les inhumations aient été pratiquées à l'intérieur du bâtiment, comme cela se vérifie très fréquemment sous l'Ancien Régime dans la région : une dizaine de cercueils furent en effet exhumés dans l'abside au cours des fouilles. Cependant

(10) CHÉDEVILLE A., 1979, *Le temps des réformes et du dynamisme (XI<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècles)*, dans *Le diocèse de Rennes*, sous la direction de J. DELUMEAU, Paris, p. 64-68.

(11) LA BORDERIE A. de, 1865. *Vitré*, dans *La Bretagne contemporaine, Ille-et-Vilaine*. Paris, Nantes, p. 107.

(12) GUILLOTIN DE CORSON, *op. cit.*, t. IV, p. 94 ; t. II, p. 58.



les registres de l'Etat-Civil ne mentionnent jamais de sépultures à la Chapelle Saint-Pierre, y compris pour les habitants de ce lieu ou du Bourg Saint-Pair, tous inhumés ailleurs : les plus fortunés d'entre eux reposaient dans l'église paroissiale, dite, selon les recteurs, « église de Bais », ou « église de céans ». La plupart furent enterrés dans le « petit cimetière », le plus ancien (dans le souvenir), et le plus recherché pour cette raison, auquel s'attachaient des sentiments familiaux, autour de l'église paroissiale. Dès le XVII<sup>e</sup> siècle un « grand cimetière » entre en fonction, mais sa nouveauté déplaisait apparemment et les habitants préférèrent se serrer à l'ombre de leur clocher. Ce deuxième lieu de sépulture, établi probablement pour des raisons sanitaires, se trouvait déjà à l'emplacement du cimetière actuel, à mi-chemin entre l'église paroissiale et la nécropole du haut Moyen Age : la dalle funéraire de André Ducher, prêtre « ancepulturé » le 29 juin 1629, était la plus ancienne sépulture bretonne connue à Bais avant la mise au jour de sarcophages mérovingiens.

La distinction entre « Pair » (actuel Bourg Saint-Pair) et « Pierre » (actuelle Chapelle Saint-Pierre) ne repose sur aucune source ancienne : les registres de l'Etat-Civil du XVII<sup>e</sup> siècle confondent ces termes et orthographient indifféremment, selon les recteurs, le vilage « Saint-Pierre » ou « Saint-Père », la forme « Saint-Pair » n'apparaissant qu'à l'époque moderne. La dédicace à Pierre serait un indice de l'ancienneté de la chapelle, que l'on pourrait considérer comme le plus ancien lieu de culte chrétien de Bais, l'église paroissiale étant placée sous le patronage de saint Mars.

Plusieurs arguments, d'ordre archéologique et historique, s'opposent à cette théorie : la chapelle succède à la nécropole mérovingienne, dont elle détruit les sarcophages et les coffres en ardoise. La dédicace à saint Pierre ne prouve pas systématiquement l'antériorité d'une église, bien que cela soit habituellement le cas. A Domagné et à Langon, deux édifices d'aspect très ancien, éventuellement antiques, sont placés sous les dédicaces respectives de saint André et de sainte Agathe. Leurs églises paroissiales, dédiées à saint Pierre, semblent cependant les premiers lieux de culte chrétien, celle de Langon étant attestée dès 797 (13). Par contre à Argentré-du-Plessis, la chapelle romane Saint-Pierre (14), dont la maçonnerie remploie des fragments de sarcophages en calcaire coquillier, est bâtie au milieu d'une parcelle ayant livré des sépultures apparemment mérovingiennes (15), à 200 m au nord de l'église paroissiale, dédiée à Notre-Dame. Elle semble

(13) COURSON A. de, 1863, *Cartulaire de l'abbaye de Redon en Bretagne*. Paris, p. 147-148 ; charte CXCXI.

(14) GRAND R., 1958. *L'art roman en Bretagne*. Paris, p. 212.

(15) BANEAT R., 1958. *op. cit.*, t. I, p. 51, 54.

marquer, tout comme la chapelle Saint-Pierre de Bais, un ancien cimetière, en quelque sorte rechristianisé lorsqu'il cessa d'être en usage.

La dédicace à saint Mars de l'église paroissiale de Bais pourrait remonter assez haut dans le temps, peut-être dès le haut Moyen Âge. Les reliques du compagnon de saint Melaine y sont conservées dans une châsse qui connut bien des vicissitudes, notamment des transferts au château de Vitré et à la Madeleine de cette ville (16). L'historicité du saint patron de la paroisse reste controversée, en dépit des efforts déployés par ses recteurs pour le faire admettre comme évêque de Nantes. La plus ancienne des *vitae Melanii*, rédigée au début du IX<sup>e</sup> siècle et interpolée à l'époque romane, évoque un miracle dans lequel saint Mars ne joue pas le beau rôle : il repousse les eulogies offertes par Melaine, les cachant dans ses vêtements, où elles se transformèrent en serpents. A cette réunion, tenue au Ronceray d'Angers, assistaient saint Melaine, évêque de Rennes, saint Aubin, évêque d'Angers, saint Victor, évêque du Mans, et saint Laud, évêque de « Rouen » ; Victor est en fait antérieur d'un demi-siècle à Melaine et Laud est en réalité évêque de Coutances. En si bonne compagnie, saint Mars serait implicitement reconnu comme évêque dans la région, allégation reprise par les catalogues épiscopaux de la province de Tours qui le placent à la cinquième place parmi les évêques de Nantes, et par l'office de saint Laud du *Bréviaire* d'Angers (17). Cependant le *Bréviaire* de Rennes ignore la qualité épiscopale de Mars, qualifié seulement de prêtre, comme par la deuxième *vita Melanii* (18).

Sans que son titre exact soit précisé, saint Mars était suffisamment connu pour être mentionné dès 1028 dans une charte par laquelle Foulques Nerra, comte d'Anjou, et son épouse Hildegarde, fondent la future abbaye du Ronceray : dans la crypte de cet édifice roman se voit un autel sur lequel, selon la tradition, saint Melaine aurait dit la messe (19). Le culte de saint Mars, bien attesté à Bais, paraît indiquer qu'il résida dans cette région, peut-être à la même époque que son « confrère » ou « supérieur » saint Melaine, au VI<sup>e</sup> siècle. En pays nantais, son culte a pu être confondu avec celui de saint Médard, éponyme de trois paroisses et patron de celle de Doulon-les-Nantes, dont l'abbaye semble attestée vers 800, lorsque Char-

(16) CRUBLET A., 1945. *Histoire illustrée de saint Marse, évêque de Nantes, patron de la paroisse de Bais au pays de Vitré où il est né et mort entre le v<sup>e</sup> et le vr<sup>e</sup> siècle*. Rennes, p. 20-65.

(17) MERDRIGNAC B., 1980. L'évolution d'un cliché hagiographique : saint Melaine, saint Mars et l'eulogie transformée en serpent. *Annales de Bretagne*, t. LXXXVII, p. 589-605.

(18) LA BORDERIE A. de, 1896-1904. *Histoire de Bretagne*. Rennes, Paris, t. II, p. 196, n. 4 ; p. 532, n. 2.

(19) MALLET J., 1984. *L'art roman de l'ancien Anjou*. Paris, p. 56 ; p. 292, n. 69.

lemagne y implanta des moines de Soissons (20). A Bais, la confusion n'existe pas, le saint aurait même donné, selon une explication locale, son nom à la chapelle de Marcé, à 1 km à l'est de l'église paroissiale, marquant l'emplacement de son lieu de naissance et de décès... (21). Ces interprétations toponymiques ressortent davantage de la légende que de l'histoire, contredisant les faits archéologiques : la nécropole ancienne est située au bourg Saint-Pair et non à Marcé, ce qui eut cependant été logique en cas d'inhumations *ad sanctos*, fréquentes au haut Moyen Age.

### Le cadre archéologique

La prospection au sol systématique des parcelles situées au nord du Bourg Saint-Pair, avant la construction d'un lotissement établi à l'est de la route de Bais à Louvigné, et jusqu'à la ferme de Cap, a permis la découverte de divers objets. Quelques éclats de silex, produits de retouchage, remontant au paléolithique, sans qu'il soit possible de préciser davantage leur datation : ils ne suffisent pas à eux seuls à prouver une si haute ancienneté de l'occupation humaine permanente dans ce secteur. Plusieurs rouelles en bronze ou en plomb, d'origine éventuellement gauloise, mais peut-être très modernes (22), proviennent des champs immédiatement au nord du chantier de fouille.

Divers fragments de *tegulae*, d'*imbrices* et de briques romaines ont été ramassés en surface jusqu'à Cap, à 800 m au nord de la nécropole ; plus de cent morceaux de tuiles à rebord ont été extraits du chantier lui-même et font l'objet d'une datation par la technique de l'archéomagnétisme. La céramique mise au jour dans la nécropole, y compris dans les terres de comblement des sépultures, prouve une occupation apparemment continue entre le I<sup>er</sup> et le IV<sup>e</sup> siècle de notre ère. Le tesson le plus ancien, possible fragment tibérien, daterait des années 24-25. Plus tardif, de la fin du I<sup>er</sup> siècle ou au début du siècle suivant, un tesson de sigillée moulée, à glaçure orangée, provenant de Lezoux, a été retrouvé dans la terre remplissant le coffre en ardoise T. 11, dépourvu de couvercle. Il était accompagné d'un fragment de céramique fumigée, à décor guilloché, provenant d'un vase ovoïde, à panse moulurée, peut-être une production armoricaine, contemporain du précédent (fin du I<sup>er</sup> siècle). Par contre, un tesson d'*olla*, cruche à pâte grise, trouvé au même endroit, est attribuable au II<sup>e</sup> ou III<sup>e</sup> siècle. Ces datations contradictoires pour des objets recueillis en un seul emplacement,

(20) HUBERT J., THIRION H. et MARSAC M., 1971. Le chevet de l'ancienne église de Doulon à Nantes. *Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques et scientifiques*, p. 65-74.

(21) CRUBLET, *op. cit.*, p. 3-4.

(22) GIOT P.-R., 1988. Les rouelles en plomb : piège archéologique. *Revue archéologique de l'Ouest*, t. V, p. 141-144.



mais déplacés lors du creusement de la fosse de T. 11, indiquent les perturbations subies par le site antique, dont rien ne permet d'affirmer qu'il qu'il était encore utilisé au moment de l'implantation de la nécropole. (fig. 2).

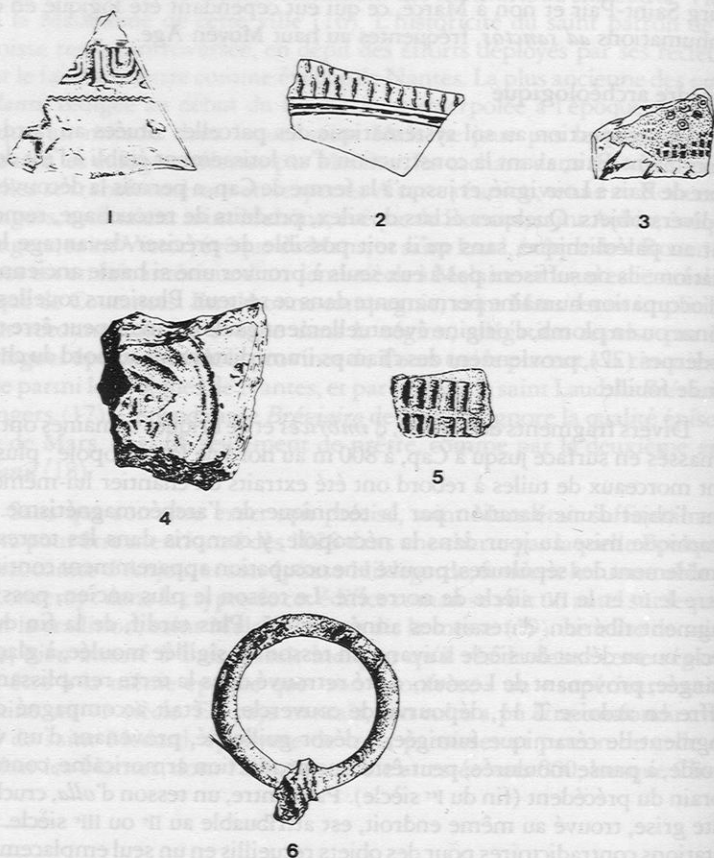


Figure 2

Bais : 1 : fragment de Drag. 37 (début II<sup>e</sup> siècle, hors stratigraphie) ; 2 : céramique fumigée (fin I<sup>er</sup> siècle) ; 3 : céramique d'Argonne (380-420) ; 4 : céramique mérovingienne ? (T. 34) ; 5 : céramique à décor imprimé à la molette (hors stratigraphie, haut Moyen Age ?) ; 6 : poignée de cercueil (T. 72). Dessins J.-C. Meuret.



Hors stratigraphie, on peut noter un fragment de Drag. 37, vase du début du II<sup>e</sup> siècle portant un décor peut-être attribuable à *Censorinus* : sous une frise d'oves, séparée par une fine guirlande végétale, court un animal à longues oreilles (biche ?), la tête tournée vers l'arrière. Un fragment de Curle 21, de la fin du II<sup>e</sup> ou du III<sup>e</sup> siècle, provient également du site. Le tessou le plus tardif est un fragment d'Argonne du groupe 6 ou 7, en adoptant la typologie de L. Langouët (23) pour les exemplaires importés à Alet, donc compris entre les années 380 et 420.

La commune de Bais est surtout célèbre dans le milieu des historiens et des archéologues depuis la découverte, en 1903, du trésor monétaire de Cap : enfermé dans un vase (non décrit précisément), il contenait 424 monnaies d'or et d'argent dont la plus récente remonte aux années 740 (24). Il paraît difficile de préciser la nature du péril qui a provoqué cet enfouissement ; la campagne militaire de Pépin III, qui conquiert Vannes en 753 (25) en est-elle la cause ? Comme des bagues et des petits lingots d'argent proviennent également de ce trésor, on peut suggérer qu'il s'agit simplement d'une cachette d'un (riche !) fondeur.

Les défunts de la nécropole du Bourg Saint-Pair n'emportaient pas dans l'au-delà d'obole à Charon, suivant une tradition du très haut Moyen Age ; cette coutume funéraire était déjà abandonnée à l'époque de leurs décès, au VI<sup>e</sup>-VII<sup>e</sup> siècle, un bon siècle avant le dépôt de Cap.

Un second trésor monétaire fut découvert en 1933 dans cette commune décidément généreuse pour les archéologues, à La Houssaye ; 597 deniers d'argent, abandonnée après 1205, reposaient dans un petit pot de terre. Étudiés par H. Bourde de la Rogerie (26), ils furent acquis par le Musée de Vitré (à la différence des monnaies de Cap, dispersées dès 1904 lors d'enchères publiques) ce qui permet des comparaisons avec un denier angevin mis au jour dans la nécropole.

(23) LANGOUËT L., 1977. Un nouveau lot de céramiques d'Argonne décorées à la molette retrouvé à Alet (Saint-Malo). Réflexions sur les importations de cette céramique en Armorique. *Les dossiers du Centre régional archéologique d'Alet*, t. V, p. 18.

(24) PROU M. et BOUGENOT E., 1907. *Catalogue des deniers mérovingiens du trésor de Bais (Ille-et-Vilaine)*. Edition de 1907 avec de nouveaux commentaires et attributions par J. LAFAURIE. Paris, 1981.

(25) SMITH J. M.H., 1986. The Sack of Vannes by Pippin III. *Cambridge Medieval Studies*, t. XI, p. 17-27.

(26) BOURDE DE LA ROGERIE H., 1933. Note sur un trésor de monnaies du XII<sup>e</sup> siècle découvert à Bais. *Bulletin de la Société archéologique d'Ille-et-Vilaine*, t. LIX, p. 33-42.

### Présentation générale

En neuf mois de fouille, 141 sépultures primaires et 10 sépultures secondaires (c'est-à-dire déplacées après l'inhumation) ont été découvertes à la Chapelle Saint-Pierre. La nécropole s'étendait sans nul doute plus vers l'ouest, dans des propriétés privées : des ossements furent mis au jour lors de la construction d'une maison sise à une trentaine de mètres à l'ouest de la limite occidentale de la fouille. Plus au sud, il est vraisemblable qu'une route a fait disparaître des sépultures, puisque la construction de maisons au sud de cette voie d'accès figurée sur le cadastre du XIX<sup>e</sup> siècle a amené la mise au jour d'ossements. Un poteau téléphonique fiché à l'angle sud-ouest de la fouille avait détruit des tombes bordant le nord de la route. Seules les limites est et nord de la nécropole paraissent avoir été dégagées assez nettement, bien qu'elles ne soient pas matérialisées par une quelconque structure, permanente (muret bas en pierre) ou temporaire (clôture végétale). Ce concept de limite apparaît plus tardivement semble-t-il, au XI<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècle : les références aux délimitations matérielles entre le monde des vivants et celui des morts abondent dans les textes, même si une grande familiarité avec les défunts fait partie des habitudes médiévales (27 ; 28). A une vingtaine de mètres au nord de la nécropole, certaines irrégularités dans le mûrissement des céréales, visibles au sol en juin 1987, laissaient supposer que des structures éventuelles, sépultures ou bâtiments, existaient à cet endroit. Une prospection aérienne effectuée en juin 1988 n'a pas permis de discerner de nouveaux indices phytologiques. Plus à l'est d'environ 15 m, la construction d'une maison n'a pas amené la découverte d'ossements ou de tombes. Les limites du plan donné ici seraient donc bien celles de l'ancienne nécropole, dont les dimensions restent difficiles à apprécier : longue de 45 m d'est en ouest, elle aurait pu atteindre 25 de largeur du nord au sud. En supposant, certes imprudemment, que la densité des sépultures était partout identique dans la nécropole, on peut tenter d'extrapoler les résultats de la fouille (19 m du nord au sud, 14 m d'est en ouest) pour calculer le nombre total de défunts inhumés. Cette indication ne doit naturellement pas être tenue pour définitive, à cause des variations considérables de densité à l'intérieur de la nécropole ; on peut fournir une moyenne tenant compte de ces écarts, entre la densité maximale constatée (1 défunt par mètre carré environ dans le groupe 1) et la densité minimale (2 défunts pour environ 10 mètres carrés à la limite est). Compte tenu de ces précautions on

(27) BEAUCHESNE G., 1935. Quelques chartes intéressantes concernant les cimetières en Bretagne. *Bulletin archéologique de l'Association bretonne*, 4<sup>e</sup> série, t. XLVII, p. 27-39.

(28) GUILLIOTEL H., 1972-1974. Du rôle des cimetières en Bretagne dans le renouveau du XI<sup>e</sup> et de la première moitié du XII<sup>e</sup> siècle. *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne*, t. LII, p. 5-26.

pourrait estimer que la nécropole du Bourg Saint-Pair a pu contenir approximativement 470 défunts de l'époque mérovingienne, et en appliquant le même raisonnement, environ 80 défunts du Moyen Âge (XI<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècle), plus dispersée, apparemment de façon aléatoire. Même si l'on n'a pas de chiffres avancés pour une grande nécropole comme Saint-Urnel, en Plomeur, au moins 5000 individus (29), le cimetière de Bais se rapprocherait assez de ses homologues de la plaine de Caen, qui ont livré plusieurs centaines de défunts (30). En Haute-Bretagne, à part Visseiche, il n'y a guère que l'exemple de Machecoul (31) qui puisse être comparé à Bais en l'état actuel des recherches (fig. 3 et 4).

Il est probable que d'autres excavations établiront que Bais n'est pas un cas isolé dans la région ; il faut espérer que d'autres fouilles exhaustives permettront de mieux apprécier la démographie des populations d'époque mérovingienne en Haute-Bretagne, qui reste actuellement très floue en raison de la quasi absence de sources textuelles et de la difficulté de les interpoler à cette fin.

Dans la partie ouest de la fouille fut mise au jour une construction semi-circulaire, prolongée par un mur et une tranchée de fondation orientés est/ouest, interprétée comme la chapelle Saint-Pierre, nom des parcelles sur lesquelles eut lieu la fouille. Ce bâtiment est très vraisemblablement celui cité à plusieurs reprises entre 1152 et 1214, et de fait il ressemble à beaucoup de petites constructions semblables de l'époque romane dans la région. Les murs conservés sont bâtis en petits moellons de granulite, dont des filons existent localement dans le schiste briovérien, simplement épannelés pour les parements. La maçonnerie n'utilise pas un type spécifique d'appareillage, ni le « petit appareil cubique » cher aux « antiquaires » du début du XIX<sup>e</sup> siècle, ni l'*opus spicatum*, mais seulement des moellons de petit module disposés sans grâce. L'un d'eux est entaillé par un motif en forme d'amande, difficilement interprétable : on peut y voir la marque d'un bâtiment antérieur ou plus simplement la trace d'un engin agricole. Le blocage interne du mur est constitué par les mêmes moellons, non épannelés, avec quelques rares morceaux d'ardoises et un petit bloc de calcaire coquillier rougi au feu : ce matériau a pu éventuellement servir de chaux comme cela a été observé lors de la fouille de Visseiche. D'une façon générale, la réutilisation de sarcophages, seule source de calcaire, pour rare qu'elle soit, ne constitue pas un phénomène exceptionnel : à Argentré-du-

(29) GIOT P.-R. et MONNIER J.-L., 1977. Le cimetière des anciens Bretons de Saint-Urnel ou Saint-Saturnin en Plomeur (Finistère). *Gallia*, t. XXXV, p. 165.

(30) PILET C., 1980. *La nécropole de Frénouville*. *British Archeological Reports, International Series*, 3 tomes.

(31) BLANCHARD R., 1891. Un cimetière de l'époque mérovingienne à Machecoul. *Bulletin de la Société archéologique de Nantes et de la Loire-Inférieure*, t. XXX, p. 108-118.



Plessis, Béré, Rannée et Visseiche, les maçonneries des églises paroissiales emploient des blocs de calcaire coquillier, spécialement pour les angles des contreforts afin de disposer de lignes droites bien marquées. Il est possible que ces constructions utilisent également ce matériau pour la chaux constituant le mortier liant leurs pierres.

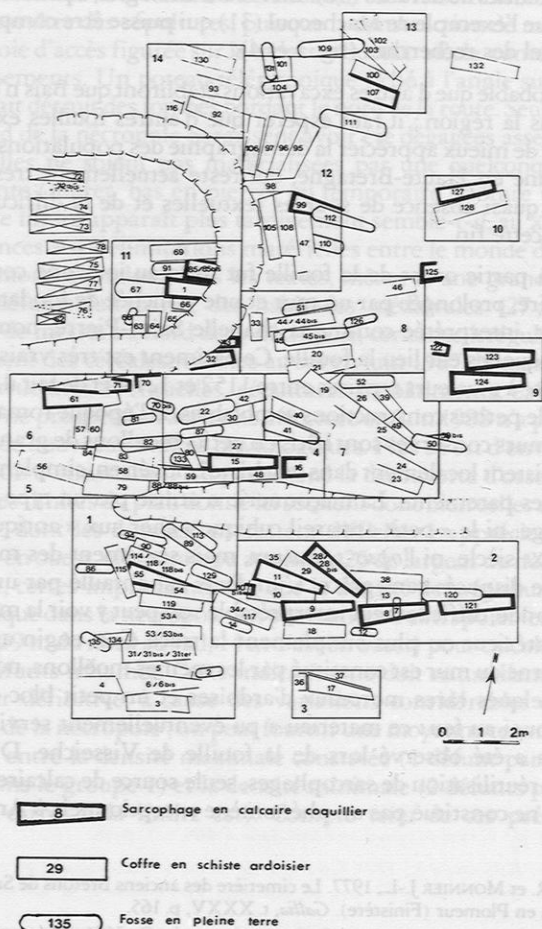


Figure 3

Bais : plan de la nécropole et schéma des groupes familiaux.



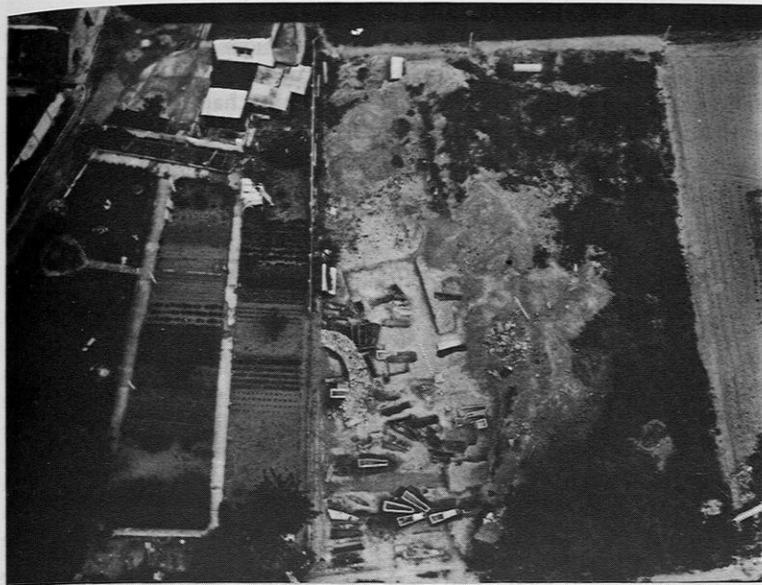


Figure 4

Bais : juin 1987. Cliché A.L.A.T., 3<sup>e</sup> G.H.L.

L'épaisseur du mur atteint 1,20 m soit 4 pieds, dimension qui serait exceptionnelle pour un petit bâtiment, mais probablement habituelle en ce qui concerne les fondations, rarement mises au jour. Par comparaison, les murs de l'église romane de Doulon, stupidement détruite en 1972 mesureraient 0,90 m de largeur, et leurs fondations atteignaient 1,90 m (32). On peut estimer que les murs de Saint-Pierre de Bais avaient 2 pieds de largeur, selon des critères courants au XI<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècle (33).

Le mur sud et la partie méridionale de l'abside ont été « volés » à de probables fins de récupération après que la chapelle eût cessé d'être en activité, sans doute dès les années 1630. A la limite nord de la fouille, à une vingtaine de mètres au nord de la nécropole, une tranchée creusée dans le schiste briovérien contenait des moëllons semblables à ceux constituant

(32) HUBERT, THIRION et MARSAC, *op. cit.*, p. 72.

(33) GABORIT M., 1979. *Les constructions de petit appareil au début de l'art roman dans les édifices religieux de la France du Sud-Ouest (Gers, Gironde, Landes, Lot-et-Garonne, Pyrénées-Atlantiques)*. Thèse de 3<sup>e</sup> cycle, dactylographiée, Université de Bordeaux-III, t. I, p. 31-32.

l'armature de la chapelle ; interprétée comme une sorte de fosse-dépotoir, pour des matériaux dépourvus d'intérêt économique, elle renfermait également un double tournois frappé à Tours et émis en 1633. Cette date, jointe à celle du dernier mariage célébré dans la chapelle (27 juin 1636) confirme une destruction possible vers 1640.

Le diamètre interne de la chapelle, du nord au sud, atteint 4,70 m, son diamètre externe 7 m. La nef a été fouillée sur 3 m de longueur, mais pourrait mesurer jusqu'à 20 ou 25 m, selon un type habituel au XI<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècle, en Haute-Bretagne, et plus généralement en Europe de l'Ouest. Dans la région proche, citons la chapelle Saint-Pierre d'Argentré, les églises paroissiales d'Arbrissel et de Bréal-sous-Vitré (34), trois édifices de la fin du XI<sup>e</sup> siècle ou du début du siècle suivant, parfois indûment vieilliss. Les constructions remployant des fragments de sarcophages dans leurs maçonneries remontent à la même époque : Saint-Jean de Béré, objet d'une rivalité entre Marmoutier et Redon après 1056, doit dater de la seconde moitié du XI<sup>e</sup> siècle, bien que R. Grand (35) préférerait une date plus haute. L'église paroissiale de Rannée possède des fragments de maçonnerie et un chœur remontant au XII<sup>e</sup> siècle, celle de Visseiche pourrait dater de la seconde moitié du XI<sup>e</sup> siècle, d'après l'aspect d'une fenêtre percée dans le mur sud de la nef (36). La chapelle Saint-Pierre de Bais, attestée dès 1152, appartiendrait ainsi à l'important groupe d'édifices du grand essor du XI<sup>e</sup> siècle, le « premier art roman » (37), lorsque « la France se couvrit d'un blanc manteau d'églises ».

L'abside détruit cinq sarcophages en calcaire et cinq (au minimum) coffres en ardoise, en les entaillant très nettement avec un outil tranchant du genre pic, large d'environ 2 cm. Les défunts furent également découpés *in situ*, les ossements subsistants restent en place. Les constructeurs médiévaux ne ressentirent donc pas le besoin de pratiquer des réductions, à la différence de nos contemporains... L'épithaphe mise au jour à Vertou, datée du X<sup>e</sup> siècle (38), traduit bien le sentiment sacré attaché aux dépouilles, la formule d'obsécration condamnant par avance vigoureusement toute translation.

Un fossé orienté est-ouest passe à 5 m au sud de l'abside : son extrémité orientale n'a pu être fouillée en raison des contraintes de temps d'un

(34) GRAND, *op. cit.*, p. 228-229.

(35) GRAND, *op. cit.*, p. 240-243.

(36) GRAND, *op. cit.*, p. 471.

(37) PUIG I CADAFALCH J., 1928. *Le premier art roman*. Paris.

(38) COSTA D., 1964. *Inventaire des collections publiques françaises*. 10. Nantes, Musée Th. Dobrée. *Art mérovingien*. Paris, n. 211.

chantier de sauvetage ; large de 1 m en moyenne, il mesure au minimum 10 m de longueur. Il est creusé d'environ 0,10 m dans le schiste briovérien, c'est-à-dire d'environ 0,60 m à partir du sommet des sépultures mérovingiennes, et à peu près 1 m depuis le niveau du XX<sup>e</sup> siècle, où l'on ramasse des céramiques antiques ou médiévales. La fonction de ce fossé, qui naît dans l'espace de la nécropole, n'apparaît pas clairement : une évacuation des eaux d'infiltration par un drain est peu vraisemblable, puisque la pente naturelle du terrain descend lentement du nord vers le sud, transversalement à l'axe du fossé. Une allée ou un chemin d'accès expliquerait la remontée rapide de cette structure en creux vers l'ouest, mais sa profondeur trop importante suggère plutôt qu'il s'agit d'une limite contemporaine d'un habitat du bas Moyen Age. En effet, le fond du fossé était tapissé de charbon de bois, faisant penser plus à un dépôt qu'à un parquet qui aurait brûlé. La terre de comblement recérait, la plupart du temps en profondeur, juste au-dessus du charbon de bois et de la limite inférieure du fossé, des tessons de céramique de la fin du Moyen Age, classables principalement en deux types : la poterie glacurée verte, au vernis présentant des craquelures et à l'épaisseur plus ou moins régulière, apparaît dès le XIV<sup>e</sup> siècle ; la poterie dite « à l'œil de perdrix » au décor si caractéristique, est produite essentiellement dans la région lavalloise entre le XIV<sup>e</sup> et le XVI<sup>e</sup> siècle (39), mais également à Landéan, au nord de Fougères, et aux environs de Châteaubriant : ces derniers ateliers auraient diffusé leur production, entre autres régions, dans le sud-est de l'Ille-et-Vilaine (communication personnelle de P.-R. Giot en date du 15 novembre 1988). Plusieurs genres différents de cette céramique, variant suivant les couleurs des engobes, mais pas suivant les compositions des pâtes, ont été remarqués à la fois dans le fossé et épars en plusieurs endroits du site : outre un fragment orné d'un décor très proche de celui de l'œil de perdrix, on peut noter de grands tessons de panse sur lesquels sont imprimés de larges accolades juxtaposées.

Un habitat post-médiéval a pu fonctionner ici, en association avec le Bourg Saint-Pair, sans laisser postérieurement de traces durables, en raison de la destruction de la chapelle Saint-Pierre, suivie de la mise en culture de plusieurs parcelles, sur une profondeur suffisante pour endommager les sépultures placées au nord-est de la nécropole (tombe de groupes 9 et 10).

### La nécropole mérovingienne

L'intérêt majeur de la fouille de la Chapelle Saint-Pierre réside dans la mise au jour d'une nécropole du haut Moyen Age. Les constatations qui ont

(39) BUCUR I., DUFURNIER D., GOULPEAU L., LANGOUET L. et NAVEAU J., 1984. La céramique à « œil de perdrix » et la production de La Hardelière à Laval (Mayenne). *Archéologie médiévale*, t. XIV, p. 169-219.



été effectuées à cette occasion apportent des éléments inédits sur la connaissance des rites funéraires de cette région, à la fois proches de ceux des pays limitrophes, et porteurs de caractères originaux.

111 sépultures attribuables au VI<sup>e</sup>-VII<sup>e</sup> siècle furent découvertes, regroupant 23 sarcophages en calcaire coquillier, 70 coffres en schiste ardoisier et 18 tombes en pleine terre. La plupart des tombes sont orientées schématiquement selon l'axe principal est/ouest, les pieds toujours à l'est : les directions varient entre le sud-ouest/nord-est et le nord-ouest/sud-est, selon l'ancienneté de la sépulture et sa position dans le groupe dont elle fait partie. En raison de la forme des sarcophages et de l'existence de regroupements, principale originalité des cimetières de la région, les axes d'inhumation paraissent ainsi irréguliers, voire franchement aberrants. L'étude précise des dispositions internes à chaque groupe permet de proposer une chronologie relative expliquant ces distorsions ; à titre d'exemple, nous examinerons en détail la « stratigraphie horizontale » d'un groupe, le premier, passant plus rapidement sur les suivants afin de ne pas alourdir l'exposé par des considérations techniques assez fastidieuses, mais nécessaires.

Les groupes n'interfèrent pas entre eux, rendant impossible une étude généralisée de la « topochronologie » (40), sauf dans deux, voire trois cas : la dalle de fond de T. 59, du groupe 5, contourne l'angle sud-ouest de T. 15 du groupe 4 ; T. 19 (groupe 7) a cassé le panneau latéral sud du coffre T. 21 (groupe 8) ; enfin le panneau de pied de T. 118 (groupe 1) casse le crâne du squelette inhumé dans T. 117 (groupe 2), mais il pourrait s'agir d'une très ancienne tombe, oubliée. Il n'est pas possible d'établir une chronologie relative des autres groupes entre eux ; on peut cependant retrouver, à l'intérieur de chaque groupe, la chronologie des inhumations et localiser la ou les sépultures les plus anciennes.

Groupe 1 : T. 6 est postérieure à T. 3, dont le panneau latéral nord est brisé par le panneau latéral sud de T. 6 (son panneau latéral sud a d'autre part été détruit par l'élargissement de la route). Un enfant, Sq. 6 bis, a par la suite perturbé Sq. 6, sans doute dès l'époque mérovingienne, puisque la tombe semble volontairement réutilisée, peut-être en raison des liens de parenté éventuels entre ces deux défunts. T. 5 sans occupant, est contemporaine de T. 6, mais antérieure à T. 31, qui casse son panneau latéral nord et sa dalle de fond ; T. 53, dont le panneau latéral sud est commun au panneau latéral nord de T. 31, lui est postérieure, car T. 31 est placée à environ 0,30 m plus profond. T. 134, coupée par T. 135 au Moyen Âge, est contemporaine de T. 53, sépulture perturbée par T. 53 A, dont l'occupant a disparu,

(40) PERIN P., 1980. *La datation des tombes mérovingiennes. Historique. Méthodes. Applications.* Genève.



peut-être à cause de T. 119. T. 54, dont le panneau latéral sud est commun avec le panneau latéral nord de T. 119, lui est postérieure, car T. 54 est de surcroît placée au-dessus du couvercle du sarcophage T. 55, aligné sur le même axe que T. 119; la confusion des tombes est ici extrême, la densité de la nécropole atteignant son maximum. T. 118, dépourvue de panneau latéral sud, s'appuie contre T. 55; cette tombe succède à celle d'un défunt, Sq. 118 bis, réduit en un tas d'ossements posés au nord de T. 118.

La limite nord du groupe 1 demeure malaisée à définir; les restes de deux individus, Sq. 90 et Sq. 94, sont déposés en vrac immédiatement au nord de T. 118, qui les a peut-être déplacés. Par contre, T. 118 repose sur T. 114, sépulture d'enfant accolée à T. 55. Sq. 129 pourrait éventuellement être contemporain de T. 118. T. 115 est postérieure à T. 55 dont elle casse en diagonale le panneau de tête, et peut-être à T. 119, dépourvue de panneau de tête; il se pourrait que T. 115 soit postérieure à T. 118, car la place ne devait plus être disponible. Cette insistance à se placer le plus près possible de T. 55 laisse supposer que Sq. 55 devait être un personnage spécialement important, le *pater* ou la *mater familias* du groupe.

On pourrait donc envisager deux sous-groupes à l'intérieur du groupe 1, l'un comportant les tombes T. 3, T. 4 à T. 119 (8 tombes), l'autre organisé autour de T. 55 (7 à 8 tombes): le mouvement général des inhumations se déplace du sud vers le nord, les tombes les plus anciennes étant respectivement T. 3/T. 4 et T. 55, la seule exception au sens de déplacement est T. 54, posée sur T. 55 et appuyée sur T. 119.

Groupe 2 (fig. 5): la tombe la plus ancienne semble T. 117 (le crâne de Sq. 117 a été cassé par le panneau de pied de T. 34, du groupe 1). T. 10 bis, extrémité de pied d'un sarcophage en calcaire, est recouverte par T. 10, coffre intercalé entre les sarcophages T. 9 et T. 11, d'âges sans doute assez proches, de même que T. 8, T. 121 et T. 28: l'angle nord-est du panneau de tête de T. 8 est épannelé, peut-être pour placer les pieds de Sq. 9 (fig. 6), postérieur en ce cas à T. 8. D'une façon générale, les coffres sont postérieurs aux sarcophages dans ce groupe, sauf peut-être T. 13, qui a conservé son panneau latéral sud, ce qui n'aurait pas été nécessaire si T. 8 était déjà en place. Les sépultures en pleine terre T. 12 et T. 18 sont postérieures aux sarcophages, de même que T. 7, tombe d'enfant posée sur les sépultures T. 8 et T. 13.

Groupe 3: trois coffres contemporains entre eux, perturbés par l'élargissement de la route au sud.

Groupe 4: T. 133, fosse en pleine terre, est la sépulture la plus ancienne, antérieure à T. 15, sarcophage contemporaine de T. 16 (où fut inhumé par la suite un enfant, cassé ultérieurement par une fosse romane non retrouvée ou par une annexe du fossé). T. 80 succède à T. 27, postérieure à T. 15; T. 48 n'existe peut-être pas (reste d'une dalle d'ardoise seulement).

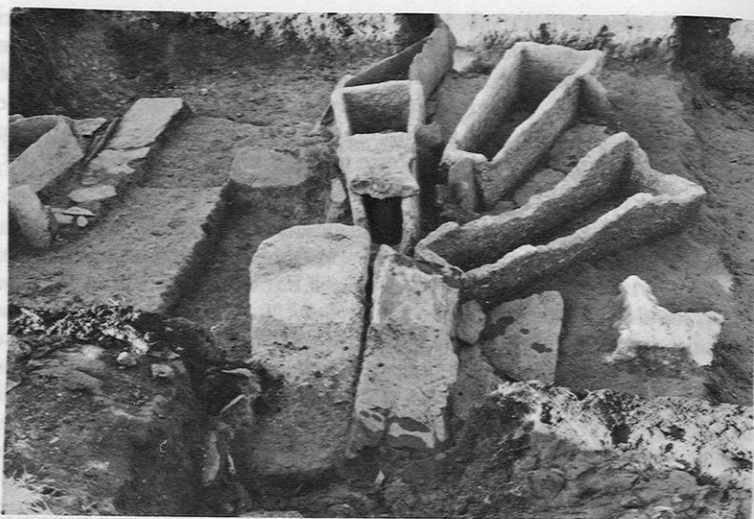


Figure 5

*Bais : groupe 2 vu de l'est vers l'ouest.*

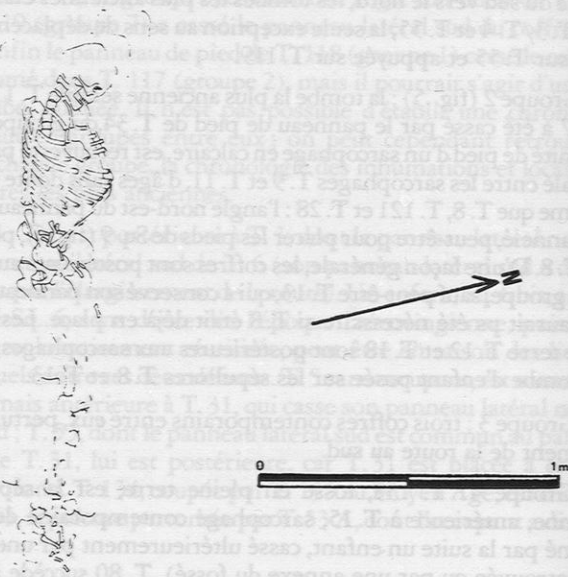


Figure 6

*Bais : T. 9 et Sq. 9. Dessin J.-C. Meuret.*

Groupe 5 : T. 88 et T. 88 bis, fosses en pleine terre, les sépultures les plus anciennes, sont recouvertes partiellement par T. 79 : leur couvercle sert de dalle de fond à cette dernière, ensuite entaillée par T. 56, contemporaine de T. 58. De Sq. 83, il ne subsiste que le bras et l'avant-bras droit, le reste du corps ayant été détruit par T. 58. Le groupe 5 serait plus tardif que le groupe 4, car T. 59 contourne l'angle sud-ouest de T. 15.

Groupe 6 (fig. 7) : T. 71, sarcophage le plus ancien du groupe, contemporain de T. 70, est cassé au nord par la fondation sud de l'abside et au sud par T. 61, sépulture qui brise T. 57 et T. 60, deux tombes placées initialement contre le panneau latéral sud de T. 71 et T. 60 dérange T. 84, fossé en pleine terre renfermant un adolescent.



Figure 7

*Bais : groupe 6 vu du nord vers le sud.*

Groupe 7 : T. 26 et T. 39, perturbées par la fosse romane T. 52, sont les tombes les plus anciennes du groupe, avant T. 25 et T. 49 qui s'appuient sur T. 26, de même que T. 19, T. 24 et T. 23, ainsi que T. 40, appartiennent sans doute au groupe 7, en raison de leur proximité et de leur orientation. Le groupe 7 est globalement postérieur au groupe 8 : le panneau de tête de T. 26 évite en diagonale le panneau latéral sud de T. 21, cassé par T. 19 (fig. 8).

Groupe 8 : T. 20 et T. 21 sont contemporains (panneau de pied commun), de même que T. 45 et T. 44 et T. 51 sans que l'on puisse

déterminer quelle est la tombe la plus ancienne ; T. 33, sépulture d'enfant est sans doute postérieure à T. 44.

Groupe 9 : indépendants les uns des autres, les trois sarcophages sont probablement contemporains entre eux.

Groupe 10 : T. 127 est antérieure à T. 128.

Groupe 11 : Les fosses en pleine terre T. 67 et T. 91 sont antérieures à T. 1 et T. 85 ; les coffres T. 63 à T. 66 et T. 69 sont postérieurs aux sarcophages et à T. 68, fosse en pleine terre perturbée par T. 63. Sq. 85 bis succède à Sq. 85 et a été réduit dans la même tombe (fig. 9).

Groupe 12 : Les sépultures les plus anciennes, contemporaines (?) sont T. 98 et T. 99 ; T. 108 s'intercale perpendiculairement entre elles, suivies par T. 105 puis T. 47. Au nord de T. 98, les tombes T. 95 à T. 97 et T. 106 auraient été installées dans cet ordre chronologique.

A partir de T. 107, la plus ancienne sépulture, se sont implantées les tombes T. 100, T. 103 et T. 102, dans cet ordre chronologique : le développement de ce groupe est régulière, du sud vers le nord, comme pour le groupe 1.

Groupe 14 : T. 92 semble plus ancienne que T. 93, appuyée partiellement contre elle ; T. 116, contemporaine de T. 92, cassée au sud par l'abside, n'a pas été fouillée.



Figure 8  
Bais : T. 21 et Sq. 21 (groupe 8), coupé par T. 19 et Sq. 19 (groupe 7).



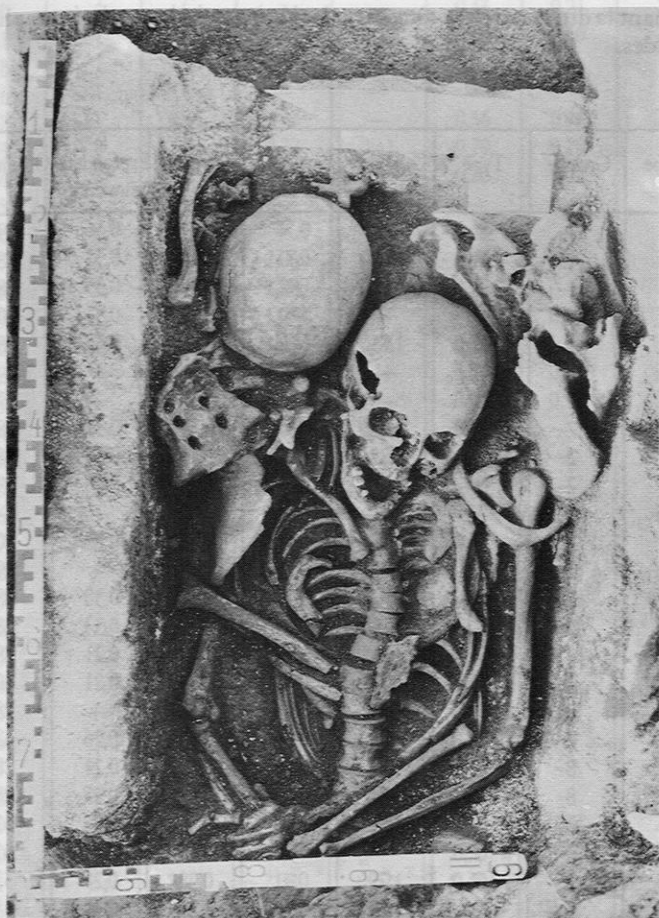


Figure 9

Bais : T. 85, Sq. 85 et Sq. 85 bis (groupe 11).

Abréviations : C : coffre en schiste ardoisier ; S : sarcophage en calcaire coquillier ; PT : fosse en pleine terre.

Les dimensions sont données en mètres, hors tout ; l'orientation, désignant la direction de la tête, est calculée à partir du nord géographique, en grades.

Tombe	Groupe	Type	Longueur	Largeur à la tête	Largeur au pied	Profondeur moyenne	Orientation
1	11	S	—	0,57	—	0,36	298
3	1	C	1,66	0,35	0,47	0,35	289
4	1	C	—	—	0,40	0,35	283
5	1	C	—	—	0,29	0,35	300
6	1	C	1,83	0,52	0,25	0,35	287
6 bis	1	C	—	—	—	—	—
7	2	PT	—	—	—	—	377
8	2	S	1,89	0,57	0,33	0,35	283
9	2	S	1,82	0,56	0,33	0,36	285
10	2	C	1,69	0,54	0,14	0,36	297
10 bis	2	S	—	—	0,40	—	—
11	2	S	1,90	0,62	0,26	0,36	309
12	2	PT	0,70	0,35	0,35	—	290
13	2	C	1,44	0,50	0,35	0,30	288
15	4	S	1,89	0,52	0,31	0,33	289
16	4	S	—	0,60	—	0,21	285
17	3	C	1,78	0,49	0,21	0,21	301
18	2	PT/C	1,75	0,48	0,48	—	289
19	7	C	1,80	0,35	0,32	0,26	327
20	8	C	1,78	0,41	0,41	0,21	280
21	8	C	1,84	0,46	0,25	0,25	280
23	7	C	—	—	0,43	0,26	311
24	7	C	—	—	0,30	0,26	318
25	7	C	1,79	0,41	0,28	0,25	327
26	7	C	1,69	0,45	0,21	0,49	330
27	4	C	1,75	0,40	0,39	0,30	292
28	2	S	1,88	0,60	0,37	0,37	335
28 bis	2	S	1,88	0,60	0,37	0,37	—
29	2	C	1,61	0,51	0,30	0,30	323

Figure 8  
Bâti : T. 21 et Sq. 21 (groupe 8), coupé par T. 19 et Sq. 19 (groupe 7).

Tombe	Groupe	Type	Longueur	Largeur à la tête	Largeur au pied	Profondeur moyenne	Orientation
30	4	C	—	—	0,43	0,21	280
31	1	C	2,04	0,56	0,48	0,40	284
31 bis	1	C	—	—	—	—	—
31 ter	1	C	—	—	—	—	—
32	11	S	—	—	0,36	0,26	278
33	8	C	0,72	0,31	0,29	0,15	389
34	2	C	1,75	0,34	0,28	0,42	313
35	2	PT	—	—	—	—	—
36	3	C	—	—	0,45	—	—
37	3	C	2,00	0,40	0,40	—	307
38	2	PT/C	1,90	0,45	0,28	—	290
39	7	C	1,99	0,47	0,31	0,35	341
40	7	C	1,87	0,56	0,38	0,22	319
42	4	C	—	—	0,27	0,20	274
43	11	S	—	—	0,30	0,19	289
44	8	C	1,66	0,31	0,28	—	282
44 bis	8	C	—	—	—	—	—
45	8	C	—	0,53	—	—	283
46	8?	C	1,76	—	0,30	—	282
47	12	C	1,53	0,34	0,32	0,25	388
48	4	C	—	—	0,17	—	282
49	7	C	0,76	0,32	0,24	0,18	332
50 bis	7?	PT	—	—	—	—	—
53	1	C	1,94	0,43	0,33	0,30	289
54	1	C	1,86	0,44	0,32	—	300
55	1	S	1,96	0,59	0,33	0,30	300
56	5	C	1,87	0,41	0,39	—	308
57	6	C	—	—	0,34	—	394
58	5	C	1,79	0,40	0,26	—	300
59	5	C	1,92	0,58	0,35	0,28	292
60	6	C	—	—	0,36	—	394
61	6	S/C	2,08	0,62	0,34	—	284
63	11	C	—	0,44	—	0,42	387
64	11	C	—	0,40	—	0,38	392
65	11	C	—	0,45	—	0,40	300
66	11	C	—	0,30	—	0,45	292
67	11	PT	—	0,35	—	—	292
68	11	PT	—	—	—	—	—
69	11	C	1,64	0,35	0,32	0,39	287



Tombe	Groupe	Type	Longueur	Largeur à la tête	Largeur au pied	Profondeur moyenne	Orientation
70	6	S	—	0,35	—	0,11	284
71	6	S	—	—	0,38	0,29	293
79	5	C	1,65	0,48	0,35	—	293
80	4	C	—	—	0,26	0,26	361
83	5	C	—	—	—	—	312
84	6	PT	—	—	—	—	—
85	11	S	—	0,52	—	0,11	299
85 bis	11	S	—	—	—	—	—
88	5	PT/C	—	0,42	—	—	293
88 bis	5	PT	—	0,31	—	—	—
90	1	PT/C	0,85	0,20	—	—	—
91	11	PT	—	—	—	—	—
92	14	C	1,75	0,51	0,54	0,40	312
93	14	C	1,75	0,46	0,48	—	296
94	1	PT	—	—	—	—	301
95	12	C	1,70	0,53	0,33	0,28	016
96	12	C	1,62	0,48	0,30	0,34	009
97	12	C	1,60	0,47	0,34	0,35	006
98	12	C	—	—	0,34	0,40	288
99	12	S	—	0,60	—	0,23	305
100	13	C	—	0,46	—	—	315
101	12	C	1,71	0,45	0,25	0,26	380
102	13	C	—	0,49	—	0,27	360
103	13	C	—	—	0,19	0,24	350
104	12	PT	0,73	0,33	0,33	—	281
105	12	C	1,75	0,44	0,37	0,42	377
106	12	C	1,71	0,44	0,37	0,34	399
107	13	S	—	—	0,45	0,17	310
108	12	C	1,80	0,59	0,39	0,34	381
114	1	PT/C	0,92	0,24	0,24	—	—
115	1	C	1,21	0,39	0,22	—	369
116	14	C	—	—	0,32	0,40	307
117	1?	PT/C	1,80	0,50	0,50	0,10	313
118	1	C	1,73	0,31	0,34	—	312
118 bis	1	C	—	—	—	—	—
119	1	C	1,67	0,39	0,27	0,35	292
121	2	S	2,02	—	0,41	0,31	283
122	9	S	—	—	0,35	0,10	300
123	9	S	1,87	0,61	0,35	0,16	286

Tombe	Groupe	Type	Longueur	Largeur à la tête	Largeur au pied	Profondeur moyenne	Orientation
124	9	S	2,02	0,64	0,37	0,16	286
125	?	S	—	0,59	—	0,10	285
127	10	S	1,58	0,53	0,33	—	273
128	10	C	2,00	0,47	—	0,40	270
129	1?	PT	1,29	0,33	0,33	—	312
130	14	C	—	—	0,38	—	304
131	12	PT	1,13	0,25	0,25	—	381
132	13?	C	1,79	0,45	0,30	0,26	301
133	4	PT	1,21	0,44	0,44	—	300
134	1	C	—	—	0,28	0,20	286

### Les sépultures médiévales

20 fosses creusées en pleine terre, soit dans le loess, soit plus profondément dans le schiste briovérien, perturbèrent la nécropole mérovingienne, en détruisant partiellement les sépultures plus anciennes, tout en les conservant au maximum, ainsi que les défunts qu'elles renfermaient. Elles entaillent les coffres et les sarcophages, coupant au plus juste pour dégager la place nécessaire, avec un pic ou un instrument aussi tranchant. Ce type de perturbation, respectant les morts, est identique à celui induit par l'implantation de la chapelle Saint-Pierre et laisse supposer que les deux événements sont contemporains, car de surcroît les fosses et l'abside n'interfèrent pas entre elles.

Une monnaie d'argent retrouvée dans le coffre en ardoise T. 27, dépourvu de couvercle et dont le panneau latéral nord ne subsistait que sur quelques centimètres de hauteur, pourrait appartenir à l'époque de ces perturbations, en raison de la proximité de T. 27 et de plusieurs fosses en pleine terre (T. 22, 41, 81, 82, 87). Le diamètre de ce denier, pesant 1,15 g, mesure entre 19,5 et 20 mm ; son droit porte la légende + GOSFRIDAS COS, et son champ une croix avec alpha au troisième quart et oméga au quatrième ; au revers, la légende est URBS AIDGOAV +, avec au champ le monogramme de Foulques Nerra, FULCO. Il a été émis par Geoffroy II, comte d'Anjou entre 1040 et 1060 (41 ; 42 ; 43). Cette datation n'est pas

(41) POEYD'AVANT F., 1858. *Monnaies féodales de France*. Paris, t. I, p. 200-203 ; pl. XXVIII.

(42) ENGEL A. et SERRURE R., 1890. *Traité de numismatique du Moyen Age*. Paris, t. II : *Depuis la fin de l'époque carolingienne jusqu'à l'apparition du gros d'argent*, p. 389-390.

(43) DIEUDONNE A., 1936. *Manuel de numismatique française*. Paris, t. IV : *Monnaies féodales françaises*, p. 72-73.

contradictoire avec l'hypothèse d'une édification de la chapelle au XI<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècle, tendant même à confirmer que Saint-Pierre remonterait à la première partie de cette période. Parmi les monnaies retrouvées en 1933 à La Houssaye, il y avait 148 deniers d'Anjou dont certains portaient le monogramme de Foulques Nerra, tout en étant plus tardifs que celui de la Chapelle Saint-Pierre (44).

Les fosses sont d'un type très simple, un trou ovoïde permettant d'inhumer un défunt, sans aucune trace de signalisation externe de la sépulture, croix ou stèle, ni même couvercle. Dans un seul cas, T. 51, on observe l'existence d'une tentative d'anthropomorphisation, avec le creusement d'une logette céphaloïde, analogue, en moins « luxueuse », à celles que l'on connaît pour les sarcophages romans du Dauphiné (45), de la vallée du Rhône (46) ou du Pays de France, au sud de la Picardie (47). Cependant, cet aménagement se rencontre dès l'époque mérovingienne dans les sarcophages, comme à Civaux, dans la Vienne (48), ou en Bretagne, à Saint-Donatien-et-Saint-Rogatien de Nantes, et à Saint-Lupien de Rezé (49; 50). Quelques fosses en pleine terre apparaissent à cette époque, notamment à Villemomble, en Seine-Saint-Denis (51), mais la plupart du temps cette logette est une caractéristique de l'époque romane (52), comme à Bais.

(44) BOURDE DE LA ROGERIE, 1933, *op. cit.*

(45) COLARDELLE M., 1983. *Sépultures et traditions funéraires du V<sup>e</sup> au XIII<sup>e</sup> siècle ap. J.-C. dans les campagnes des Alpes françaises du Nord*. Grenoble, p. 347.

(46) GAGNIERE S., 1975. *Les sépultures à inhumation du III<sup>e</sup> au XIII<sup>e</sup> siècle de notre ère dans la basse vallée du Rhône. Essai de chronologie typologique*. Extrait des *Cahiers Rhodaniens*, t. XII, 1965, 3<sup>e</sup> édition, p. 109-110.

(47) DURAND M., 1988. *Archéologie du cimetière médiéval au sud-est de l'Oise. Relations avec l'habitat et évolution des rites et des pratiques funéraires du VI<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècle*. *Revue archéologique de Picardie*, numéro spécial, p. 100-102.

(48) LOUIS R. et DELAHAYE G.-R., 1980. Le sarcophage mérovingien considéré sous ses aspects économiques et sociaux. 105<sup>e</sup> *Congrès national des Sociétés savantes, Caen, 1980*, *archéologie*, p. 283.

(49) CAHOUR A., KERVILER R., PETIT L. et ANIZON P., 1874. Compte rendu des fouilles faites à Saint-Donatien en 1874. *Bulletin de la Société archéologique de Nantes et de la Loire-Inférieure*, t. XIII, pl. VIII.

(50) GUIGON, BARDEL et BATT, *op. cit.*, p. 139-140.

(51) DELAHAYE G.-R. 1986. Compte rendu des fouilles de Villemomble. *Bulletin monumental*, t. CXLIV, p. 344-345.

(52) DELAHAYE G.-R., 1983. A propos des fosses mérovingiennes de Saint-Martin-du-Tertre. Observations sur l'anthropomorphisation de certaines sépultures médiévales. *Bulletin de la Société archéologique de Sens*, fascicule 26, p. 60-65.



### Les cercueils

A l'intérieur du sanctuaire, neuf fosses parallèles alignées sur un axe est/ouest, différent des inhumations romanes par leur faible profondeur : elles sont postérieures aux sépultures mérovingiennes les plus anciennes puisqu'elles dérangent un individu (Sq. 67) enterré avant le sarcophage T. 1. Ces fosses furent creusées pour placer des cercueils aux planches fixées par des clous de fer (sans doute forgés), retrouvés alignés à l'extrémité est de T. 72, tombe d'enfant qui, comme T. 62, perturbe une sépulture d'adulte.

Un anneau de bronze circulaire, large de 43 mm, de section ronde (diamètre : 5 mm), paraît être un organe de préhension de l'un de ces cercueils dont l'âge reste inconnu, faute de mobilier et en l'absence de fouille de référence en Bretagne. Ces tombes, en rapport avec l'abside, ne remonteraient donc pas à une période antérieure au XI<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècle, en restant antérieures à la disparition de la chapelle Saint-Pierre, au XVII<sup>e</sup> siècle. Différents des sarcophages monoxyles, connus à l'époque mérovingienne à Saint-Donatien-et-Saint-Rogatien de Nantes (53), avant l'époque romane à Landévennec (54), les cercueils semblent apparaître, dans d'autres régions, dès le XIII<sup>e</sup> siècle, ainsi en Dauphiné (55) et en Ile-de-France (56).

### Le mobilier mérovingien

Les sarcophages en calcaire renfermaient la plus grande partie du mobilier mérovingien (fig. 10), qui permet une datation relativement précise de la nécropole, par comparaison avec le mobilier bien étudié dans les grandes nécropoles de l'Est et du Nord de la France (57). Deux fibules ansées asymétriques proviennent des sarcophages T. 8 et T. 127. Le premier possédait un couvercle, mais la tombe avait été violée anciennement puisque Sq. 8 n'était que partiellement conservé, ses membres inférieurs étant en connexion, ainsi que ses avants-bras et la partie droite de sa cage thoracique ; mais son crâne et le reste du corps avaient disparu, probablement par suite de l'ouverture de la tombe, aggravée d'altérations physico-chimiques. La fibule se trouvait sur la diaphyse du fémur droit, son « pied » tourné vers l'ouest, donc apparemment dans sa position initiale, pour fixer un vêtement à la manière de nos modernes épingles de nourrice. En bronze étamé, d'un poids de 13,9 g, elle mesure 55 mm de longueur, 14 mm de largeur maximale (tête) et 25 mm de hauteur entre le sommet de l'anse et le crochet retenant l'ardillon en fer. Sa tête pentagonale porte cinq courtes digitations et est ornée de trois ocelles disposées en triangle. La hampe est incisée de

(53) CAHOUR, KERVILER, PETIT et ANIZON, *op. cit.*, pl. V.

(54) BARDEL A., 1985. *L'abbaye avant le XII<sup>e</sup> siècle*, dans *L'abbaye de Landévennec de saint Guémolé à nos jours*, sous la direction de M. SIMON, Rennes.

(55) COLARDELLE, *op. cit.*, p. 347.

(56) DURAND, *op. cit.*, p. 199.

(57) PERIN, *op. cit.*

trois traits verticaux, alors que la partie sommitale de l'anse est gravée de quatre traits disposés en creux et que l'extrémité de la tige se termine par une petite sphère aplatie divisée en tranches égales par cinq traits.

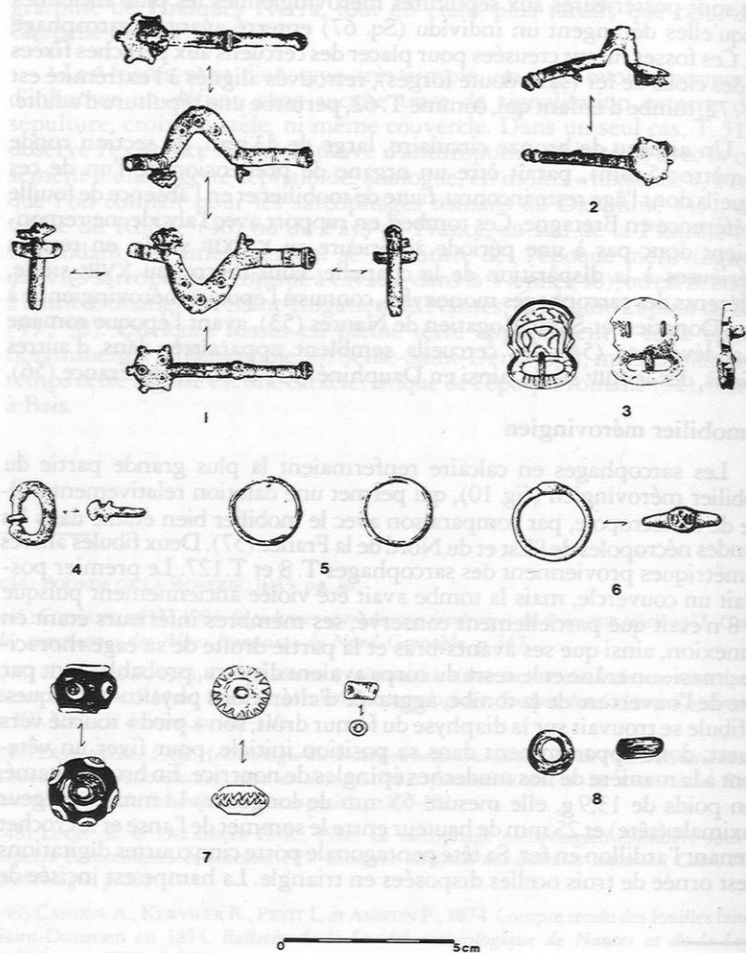


Figure 10

Bais : 1 : fibule ansée asymétrique (T. 8) ; 2 : fibule ansée asymétrique (T. 127) ; 3 : plaque-boucle de chaussure (hors stratigraphie) ; 4 : boucle de chaussure à ardillon soutiforme (T. 71) ; 5 : anneaux de bronze (T. 124) ; 6 : bague à chaton carré (hors stratigraphie) ; 7 : grains de collier en verre et pâte de verre (T. 123 ou T. 124) ; 8 : grain de collier en verre (hors stratigraphie). Dessins J.-C. Meuret.

L'autre fibule ansée asymétrique, plus petite que la précédente, mesure 45 mm de longueur, 15 mm de largeur maximale (tête), et 19 mm de hauteur ; pesant 8,55 g, elle est également en bronze étamé, aussi oxydé. L'ardillon en fer a disparu, comme celui de la fibule de T. 8, et se rattachait à la tête par une courte chaînette de deux anneaux fixée à un crochet, celui-ci étant soudé sous la tête, polygone irrégulier à six côtés et à cinq digitations, dépourvue de décor. Le pied s'achève par une petite sphère détachée de la tige par une collerette. Le sommet de l'anse se termine par trois paliers, deux de même hauteur encadrant le troisième, plus élevé, à la manière d'un podium symétrique.

Ces fibules ansées asymétriques ont tous les caractères de leurs homologues symétriques, mis à part les digitations de la tête, spécifiques aux premières. Selon P. Périn (communication personnelle), les fibules de Bais sont des « pièces de transition entre la fin du VI<sup>e</sup> siècle et le début du VII<sup>e</sup> siècle », époque où l'on passe d'un type à l'autre, celui de Visseiche. Des comparaisons peuvent être établies avec des sépultures mises au jour dans la plaine de Caen, à Frénouville, dans des sépultures datées du début du VII<sup>e</sup> siècle (par exemple T. 14 a ; 58). La nécropole de Lavoye (Meuse) a fourni quelques fibules asymétriques datant de la période 550-600 (par exemple T. 312 ; 59), comme celles des types 22-23 de P. Périn (60).

Un autre objet contemporain, à la typologie plus incertaine, a été retrouvé sur le pied droit de Sq. 71, défunt inhumé dans un sarcophage en calcaire cassé au nord par la fondation du mur volé de l'abside et au sud par T. 61, sarcophage en calcaire prolongé à l'est par des plaquettes de schiste. La bouclette de chaussure de T. 71, pesant 2,09 g, longue de 23 mm et large de 13 mm, est en bronze étamé. L'allure spécifique de l'ardillon, de type scutiforme, permet d'attribuer sans hésitation la bouclette à l'époque mérovingienne, puisque ce genre de pièce se rencontre, en plus grand format, sur les plaques-boucles. Certains ardillons tout à fait identiques quant à la forme, appartiennent aux périodes II et III, de la sous-période A/B/C à la sous-période C/D/E, telles que définies par P. Périn (61), c'est-à-dire depuis la fin du V<sup>e</sup> siècle jusqu'aux années 560-590, schématiquement le VI<sup>e</sup> siècle. En raison des différences d'échelle, toute précision supplémentaire paraît imprudente en l'absence d'un *corpus* spécifique à ce type d'objets.

Une autre bouclette de chaussure provient de la nécropole de Bais, sans plus de précision, car elle a été retrouvée hors de son contexte stratigraphique : en bronze étamé d'une fine couche d'argent, elle pèse 7,19 g mesure 27 mm de longueur et 20 mm de largeur maximale. Son ardillon a disparu, mais la plaquette soudée à la bouclette est ornée d'un motif géométrique très proche de ceux connus à l'époque mérovingienne.

(58) PILET, *op. cit.*, t. II, p. 8-10 ; t. III, pl. 4.

(59) JOEFFROY R., 1974. *Le cimetière de Lavoye. Nécropole mérovingienne*. Paris, p. 72.

(60) PERIN, *op. cit.*, p. 214, 226-227.

(61) PERIN, *op. cit.*, p. 284-315.



Ce type d'ornementation, incisée dans le métal, s'observe sur des plaques-boucles beaucoup plus grandes et assurément contemporaines ; de même la forme de la bouclette se retrouve à l'identique sur ces objets d'une taille supérieure.

Trois grains de collier en verre et pâte de verre proviennent des sarcophages T. 123 et T. 124, arasés par mise en culture de la parcelle, légèrement plus élevée dans ses parties nord et est, ce qui explique les perturbations d'engins agricoles à cet endroit. Comme Sq. 124 possédait deux anneaux simples, portés au même doigt de l'une de ses mains, déplacés, il se pourrait que ce défunt, éventuellement plus riche, ou à la vanité funéraire plus développée..., ait également été inhumé avec un collier. Ces anneaux en bronze, fixés l'un à l'autre, mesurant 20 et 21 mm de diamètre, restent strictement indatables, car semblables à des objets portés à toutes les époques. Par contre les grains appartiennent à l'époque mérovingienne, sans qu'il soit possible de préciser davantage la datation : les grains monochromes sont datés en général du VI<sup>e</sup> siècle, les grains multicolores paraissant plus tardifs (62). Un quatrième grain en verre retrouvé

Tombe	Longueur (mm)	Diamètre total (mm)	Diamètre du trou (mm)	Poids (g.)	Description du grain
124	9	6	2 à 3	0,37	Verre ; cylindre de couleur vert-jade.
124	—	17	4 à 5	2,89	Verre ; biconique ; verre d'eau ; sur la tranche, incrustation en pâte de verre blanc en forme de chevrons.
124	15	21	6	7,88	Pâte de verre noir formant une sphère légèrement aplatie ; trois filets en pâte de verre jaune vif sont inscrits à « l'équateur » et sur deux « parallèles ». A « l'équateur » sont inscrits cinq cercles en pâte de verre blanc, eux-mêmes inscrits de pastilles en pâte de verre bleu turquoise.
62 ou 76	—	15	6 à 7	1,48	Verre ; anneau épais de couleur blanc-jaunâtre, avec des irisations métallisées bleues ; âge incertain.

(62) PERIN P., VELAY P. et RENOUL L., 1985. *Catalogues d'art et d'histoire du Musée Carnavalet. II. Collections mérovingiennes*. Paris, p. 414-415.

dans l'abside, près des tombes T. 62 et T. 76, hors stratigraphie, pourrait remonter également au haut Moyen Âge.

Deux fragments d'anneaux atypiques et une bague en bronze étamé proviennent également du site et furent trouvés hors de leur contexte par suite d'anciennes perturbations, dues notamment au creusement du fossé médiéval. La bague, pesant 4,63 g mesure 24 mm de diamètre, 2 mm d'épaisseur, et supporte un chaton carré de 2,5 à 3 mm de côté orné d'un motif illisible, apparemment différents de lettres ; il ne s'agirait donc pas d'un anneau sigillaire (63). Selon P. Périn (communication personnelle), ce chaton plat et carré pourrait dater la bague du VI<sup>e</sup> siècle.

Deux autres objets très oxydés appartiennent à l'époque mérovingienne : une demi-boucle en fer retrouvée au-dessus du sacrum de Sq. 18 est interprétée comme un élément d'une ceinture semblable à celle, très oxydée, mise au jour dans un sarcophage en granite de Vieux-Vy-sur-Couësson (communication personnelle de J. Briard). Cette commune possède une nécropole non fouillée, dans laquelle coexistent des tombes en granite et en calcaire coquillier, en raison de son sous-sol (64). Enfin, deux anneaux en bronze étamé, d'un diamètre estimé à 28 mm, d'une section voisine de 1 mm, ont été découverts de chaque côté du crâne de Sq. 95, une femme. Il s'agit à l'évidence de deux boucles d'oreille, assez proches des larges anneaux à la mode de l'époque mérovingienne.

Dans ce même coffre en ardoise T. 95 a été mise au jour certainement la pièce la plus intéressante du site, qui ne peut pas être comparée directement avec d'autres objets, car il s'agit d'une épitaphe, peut-être celle de la femme inhumée dans la tombe. La plaque d'ardoise, longue de 227 mm, large de 140 mm, épaisse en moyenne de 15 mm, était placée sous le couvercle du coffre, directement au-dessus des pieds de Sq. 95, non perturbés, ce qui semble exclure un remploi (fig. 11).

L'inscription paraît entière, le B initial est endommagé par l'enlèvement d'une esquille au bord de la plaquette, le E terminal ne se lit que sur la moitié de sa surface. Les lettres mesurent en hauteur de 30 mm (A), à 38 mm (haste du R), et en largeur de 11 mm (E) à 21 mm (R). Les extrémités des hastes verticales ou des branches obliques des lettres sont terminées par une perforation d'un diamètre de 3 à 4 mm, plus profonde que l'inscription elle-même. Ces trous servent bien sûr à éviter le fendillement de la plaquette de schiste, matériau fragilisé par l'inscription même peu marquée.

(63) DELOCHE M., 1890. Etudes sur quelques cachets et anneaux de l'époque mérovingienne. *Revue archéologique*, t. XXI.

(64) BANEAT, *op. cit.*, t. IV, p. 313.

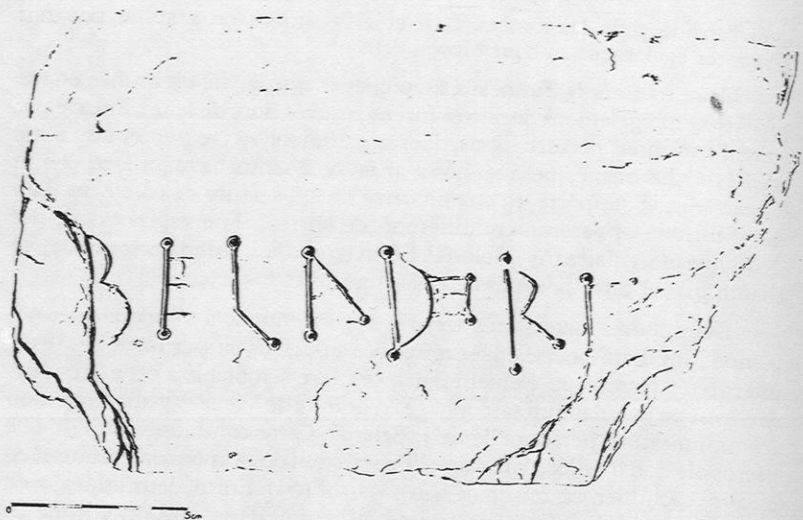


Figure 11

Bais : Inscriptions BELADORE (T. 95). Dessin J.-C. Meuret.

Les formes des lettres permettent à R. Favreau, responsable du *Corpus Inscriptionum Medii Aevi*, de dater ce nom de l'époque mérovingienne : la haste du E, dépassant en haut et en bas les traits horizontaux existe au VI<sup>e</sup> et au VII<sup>e</sup> siècle selon E. Le Blant (65) ; la lettre L, dont la ligne inférieure fuit en diagonale vers le bas existe au VI<sup>e</sup>-VII<sup>e</sup> siècle, avec un exemple connu à la fin du VIII<sup>e</sup> siècle au Musée des Augustins de Toulouse. La lettre O, accolée au D, n'est gravée que sur trois côtés.

R. Favreau restitue le texte sous la forme BELADORE, soit *Belado Re(quiescat)* ou *Belado Re(quiescit)* ; *Belado* ne figure pas sur les listes d'anthroponymes dressées par M.-T. Morlet. Une forme *Bellaldus*, la plus proche, n'est attestée qu'en 957 dans le cartulaire de Nîmes, et en 1034 dans celui de Saint-Victor de Marseille (66). G. Bernier (communication personnelle) précise que ce nom n'est ni latin, du type de *Bellator*, « le

(65) LE BLANT E., 1865. *Inscriptions chrétiennes de la Gaule antérieures au VIII<sup>e</sup> siècle*. Paris, 2 tomes.

(66) MORLET M.-T., 1968. *Les noms de personne sur le territoire de l'ancienne Gaule du VI<sup>e</sup> au XI<sup>e</sup> siècle*. Paris, t. I, p. 57.

guerrier », avec redoublement du L, ni germanique, mais qu'il peut appartenir au domaine celtique, breton ou gaulois. Selon lui, la racine *belatu* servait de terme de nom propre en cette langue, donnant des formes comme *Beladius*, épitaphe de Boulogne-sur-Mer désignant un Pannonien. Ce type de racine étant inconnu dans les noms de famille en Bretagne, il est plus probable que l'inscription de Bais désigne un indigène dont le nom, d'origine gauloise, s'est transmis à l'époque mérovingienne sans grande modification malgré la romanisation. Le glossaire de A. Holder (67) signale en effet de nombreux dérivés de la racine *bel-*, comme au masculin *Belatundunum* ou *Belatullus* et au féminin *Belatulla* ou *Belatumara*.

Une autre inscription, malheureusement découverte hors de son contexte stratigraphique, provient de la nécropole. La plaquette qui la supporte a subi des heurts anciens coupant partiellement le texte, difficilement lisible d'autre part en raison de la faible profondeur des lettres, gravées, semble-t-il, avec moins de soin que pour l'épitaphe de T. 95 ; il n'y a pas, en particulier, de perforations terminant les extrémités des lettres, presque cursives. Leur hauteur varie de 88 mm (O) à 40 mm (M), leur largeur de 80 mm (M) à 26 mm (N). On distingue dans l'ordre, les lettres M. A, O, N, I (?), N, liste sans signification apparente. La brièveté de ce texte, même tronqué, l'apparente vraisemblablement à une épitaphe, dont l'âge reste plus discutable que la première. Les dimensions de la plaque (longueur conservée : 512 mm ; largeur maximale : 170 mm ; épaisseur moyenne : 15 mm) indiqueraient éventuellement qu'elle appartenait à un élément constitutif d'un coffre, panneaux latéraux ou couvercle. La graphie n'est pas un élément permettant une datation assurée ; le matériau employé milite en faveur d'une inscription mérovingienne, mais on ne peut écarter l'hypothèse d'une réutilisation postérieure, d'époque romane.

Philippe GUIGON

## Visseiche, terrain de sports

### Le cadre archéologique ; circonstances de la découverte

L'agglomération de Visseiche, située à 35,5 km de Rennes et à 5,5 km de La Guerche sur la grand-route d'Angers, est connue depuis l'Antiquité par sa mention sur la « Table de Peutinger » sous le nom de *Sipia* ; cette installation gallo-romaine est probablement une *mansio*, située en bordure de la voie Angers-Rennes, sur la rive ouest de la Seiche, juste avant le

(67) HOLDER A., 1922. *Alt Celtischer Sprachschatz*. Leipzig, 3 tomes.



passage à gué. Les auteurs du XIX<sup>e</sup> siècle (68) mentionnent, du reste, les abondantes découvertes de décombres gallo-romains au cimetière et dans le bourg. Cet établissement donna ultérieurement naissance à un petit *vicus* dont le souvenir perdure dans l'actuel nom de la bourgade, Visseiche, \**Vicus Sipiæ*.

A la fin de l'Empire, aux époques mérovingienne et carolingienne, la contrée est à la frontière de la Neustrie, non loin du domaine breton installé plus à l'ouest. Le toponyme caractéristique « La Petite Guerche » (sur la commune) et le nom de la ville de La Guerche remontent au haut Moyen Age (69). D'autre part, plusieurs découvertes autour du bourg signalent la présence d'une importante nécropole liée probablement à l'établissement religieux qui s'établit sur l'ancien site romain. Ainsi de nombreuses sépultures furent mises au jour au sud de l'église paroissiale sur le bord de la rue, et dans le jardin du presbytère. D'autres tombes sont également signalées au nord de la voie, au lieu-dit « L'Ancien Presbytère » (70). L'ensemble de ces trouvailles présente deux types d'inhumations caractéristiques, d'une part des tombes en coffres d'ardoise, de l'autre des sarcophages en calcaire coquillier.

La bourgade perdure au Moyen Age, avec une église partiellement romane (71), et en face du bourg, sur la rive est de la Seiche, au sud de la voie, une motte féodale et sa basse-cour près de la ferme de « La Grande Motte ».

En 1985, la municipalité décida la construction d'un terrain de sports près du bourg. L'emplacement choisi est une esplanade à l'intérieur de la courbe de la Seiche, entre le bourg, le cimetière du XIX<sup>e</sup> siècle et la rivière, à la limite de la courbe de niveau des 50 m. Lors des premiers travaux de terrassement, de nombreuses sépultures en coffre d'ardoise et des sarcophages en calcaire coquillier furent fortuitement mis au jour. La Direction des Antiquités de Bretagne, informée par M. J.-C. Meuret et la Direction départementale de l'Équipement, organisa alors une fouille de sauvetage qui permit d'étudier l'ensemble des 78 sépultures menacées ainsi que deux fours à chaux et des fossés curvilinéaires mérovingiens. L'intervention se déroula pendant les mois d'octobre et novembre 1985 (fig. 12).

(68) LA BORDERIE, 1896-1904, *op. cit.*, t. I, p. 131-132.

(69) LANOË P., 1985. *Les limites de la Bretagne au haut Moyen Age et la frontière franco-bretonne du v<sup>e</sup> siècle à 851*. Université de Rennes-II, mémoire de Maîtrise, dactylographié.

(70) OGÉE J.-B., 1843. *Dictionnaire historique et géographique de la province de Bretagne dédié à la nation bretonne*. Rennes, 2<sup>e</sup> édition, t. II, p. 968.

(71) GRAND, *op. cit.*, p. 471.

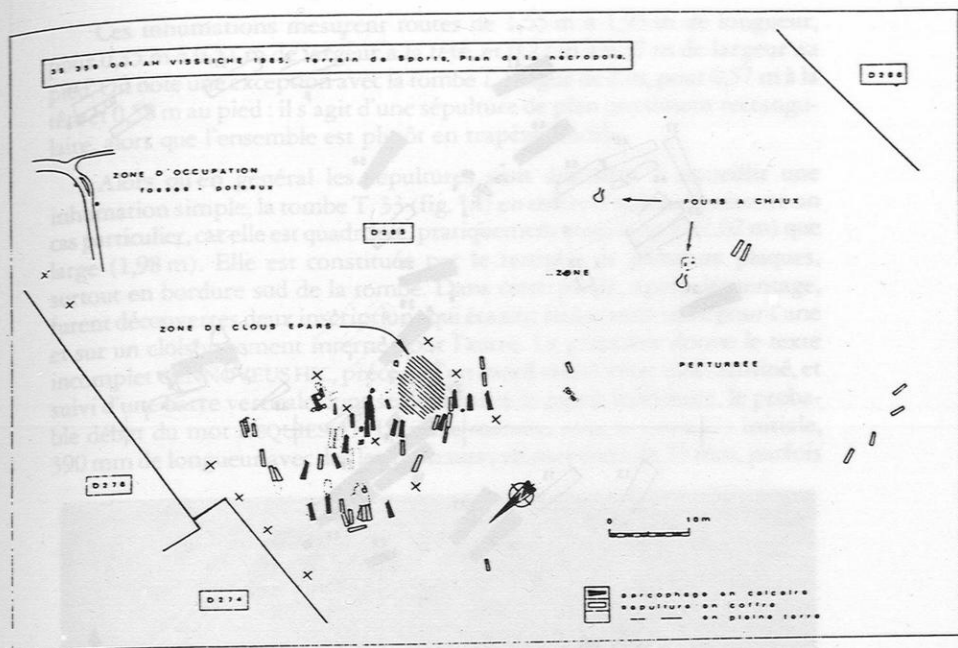


Figure 12  
Visseiche : plan général de la fouille.

### La nécropole mérovingienne

L'ensemble des inhumations et des deux fours occupe un espace grossièrement rectangulaire orienté nord-est/sud-ouest, de 30 m sur 20 m, qui ne présente pas une répartition homogène des sépultures. En effet, la moitié nord montre une concentration importante, tandis que la moitié sud présente un grand vide. L'observation des orientations des tombes montre que la plupart d'entre elles sont situées entre 290 et 327 grades, alors qu'un petit nombre, à la périphérie, s'oriente presque perpendiculairement (T. 37, 39 à 42, de 389 à 343 gr.). L'ensemble de ces données indique que la zone vide correspond vraisemblablement à une destruction liée à la fois à l'érosion agricole, mais aussi très certainement à la présence des deux fours à chaux (fig. 13).

Les 78 inhumations sont réparties en quatre types distincts. Le premier est celui des coffres constitués de plaques d'ardoise simplement calées dans une fosse taillée dans le substrat. Il compte 45 spécimens, répartis sur l'ensemble de la nécropole ; tous sont constitués par du schiste ardoisier bleu, à l'exception de deux sépultures en schiste vert plus grossier situées à l'extrémité sud de la nécropole (T. 61 et T. 62).

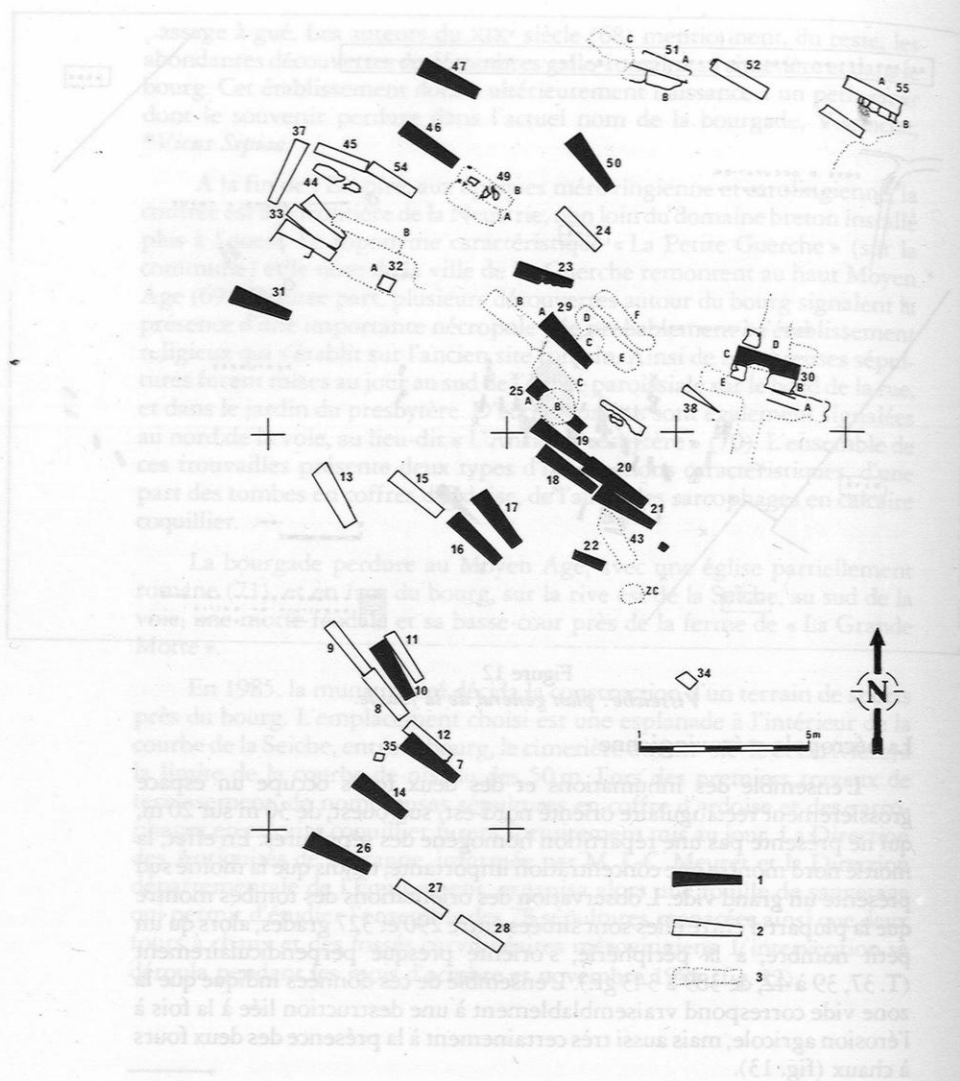


Figure 13

Visseiche : plan de la partie nord de la fouille ; 1 : sarcophage en calcaire coquillier ; 2 : coffre en schiste ardoisier ; 3 : fosse en pleine terre.

Ces inhumations mesurent toutes de 1,65 m à 1,93 m de longueur, pour 0,35 m à 0,51 m de largeur à la tête, et 0,27 m à 0,37 m de largeur au pied. On note une exception avec la tombe 1, longue de 2 m, pour 0,57 m à la tête et 0,58 m au pied : il s'agit d'une sépulture de plan quasiment rectangulaire, alors que l'ensemble est plutôt en trapèze isocèle.

Alors qu'en général les sépultures sont destinées à accueillir une inhumation simple, la tombe T. 33 (fig. 14) en coffre d'ardoise, présente un cas particulier, car elle est quadruple, pratiquement aussi longue (2,02 m) que large (1,98 m). Elle est constituée par le remplissage de plusieurs plaques, surtout en bordure sud de la tombe. Dans cette partie, après démontage, furent découvertes deux inscriptions qui étaient face contre terre pour l'une et sur un cloisonnement interne pour l'autre. La première donne le texte incomplet GENNOVEUS HIC, précédé d'un motif cruciforme indéterminé, et suivi d'une barre verticale dont seule subsiste la partie inférieure, le probable début du mot REQUIESCIT. Le texte mesure, avec la croix (?) initiale, 390 mm de longueur avec des lettres hautes en moyenne de 35 mm, parfois



Figure 14

Visseiche : T. 37, T. 45, T. 44 et T. 33 vues de l'ouest vers l'est.

(72) MORLET, *op. cit.*, t. I, p. 107.

(73) DUINE F., 1918. Mémento des sources hagiographiques de l'histoire de Bretagne. *Bulletin de la Société archéologique d'Ille-et-Vilaine*, t. XLVI, p. 308.

(74) CHÉDEVILLE A. et GUILLOTTEL H., 1984. *La Bretagne des saints et des rois. V<sup>e</sup>-X<sup>e</sup> siècle*. Rennes, p. 147-148.



prolongées par des incisions confirmant la rapidité de son exécution et son caractère cursif (fig. 15).

Des évêques de Laon en 549 et 748 à 762 sont respectivement appelés *Gennobaudus* et *Genebaudus*, ce nom rappelle celui de sainte Geneviève, *Genovefa*, encore mentionné sous cette forme au IX<sup>e</sup> siècle dans le « Polyp-tique d'Irminon ». Le radical *Gen-* découle peut-être du celtique *genos*, « né », où il aurait été très tôt emprunté par les Germains (72). En Bretagne, on peut faire le rapprochement avec le mythique évêque de Dol Genevée, figurant dans une liste dressée dans la seconde moitié du XI<sup>e</sup> siècle (73). Ce saint, dont la *vita*, perdue, aurait été rédigée à la même époque, a pu être confondu avec un saint Génésius dont les reliques étaient conservées en Poitou, à Loudun (74).

La seconde inscription, longue de 135 mm et haute de 30 mm en moyenne, ne se raccorde pas avec la première, dont elle se rapproche cependant par la graphie. Elle demeure actuellement incompréhensible.

Plusieurs inhumations en coffres d'ardoise ont été partiellement détruites par des sarcophages en calcaire coquillier, comme T. 12, recoupée par T. 7 ; il semble que ce mode de sépulture soit le premier utilisé dans la nécropole.



Figure 15

Visseiche : inscription GENNOVEUX HIC (T. 33, remploi). Dessin J.-C. Meuret.

Un second type d'inhumation courant dans le cimetière est celui des sarcophages en calcaire coquillier (falun) (fig. 16). Dépasant légèrement les dimensions des coffres d'ardoise, ils varient tous entre 1,73 m et 2,07 m, sont trapézoïdaux, avec des parois épaisses de 5 cm. Dans l'ensemble ils étaient arasés au niveau du fond, ou bien à partir de 5 cm de hauteur, par le bulldozer, à l'exception de 4 spécimens parmi les 19 dénombrés. L'ensemble de ces sarcophages est groupé essentiellement dans la zone dense

d'occupation. L'absence de ce type d'inhumation dans la partie sud de la nécropole s'explique peut-être par la présence des deux fours à chaux qui contenaient des morceaux de calcaire coquillier et des ossements humains.

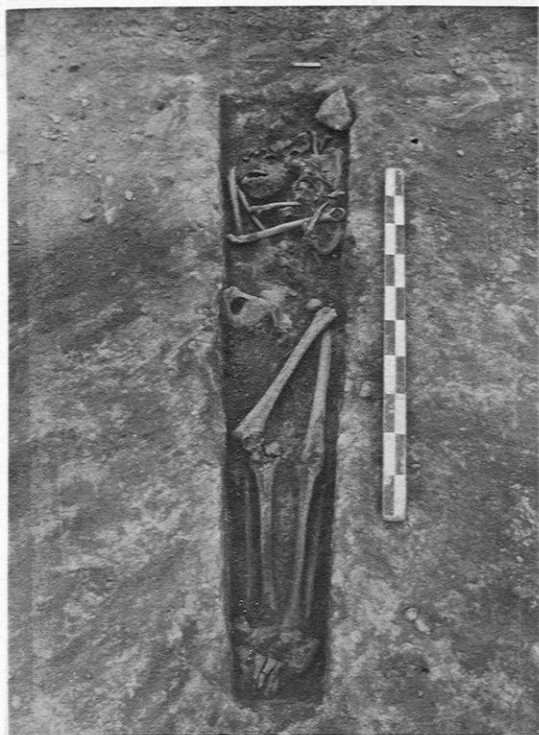


Figure 16  
*Visseiche : sarcophage T. 50 et Sq. 50.*

Les inhumations dans des fosses en pleine terre constituent le troisième type de sépulture. La tombe T. 2, longue de 1,80 m, représente un bon exemple de cette catégorie (fig. 17) : la fosse est excavée dans le substrat, le corps y est déposé, puis elle est rebouchée et des fragments de coffre et de sarcophage sont disposés à plat par dessus. Cette sorte d'inhumation apparaît donc dans un troisième temps. On observe également d'autres sépultures en pleine terre dans le secteur du sarcophage en calcaire coquillier T. 25. Ce dernier a partiellement détruit une inhumation présentant de surcroît un aspect assez particulier : une fosse oblongue était recouverte sur le fond par

une importante couche de cendre épaisse d'environ 2 cm, laquelle contenait quelques tessons de céramique et plusieurs fragments de fémur que l'installation du sarcophage n'avait pas déplacés. Il est probable qu'il s'agit dans ce cas d'un rituel spécifique.



Figure 17  
*Visseiche : fosse en pleine terre T. 2 et Sq. 2.*

Un quatrième type d'inhumation est envisagé du fait de la présence importante de clous dans la zone comprise entre les tombes T. 11, 12, 16, 22 et 34 et plus au nord, à l'est de T. 20 et T. 21. Bien qu'aucune sépulture n'ait été découverte en place, il peut s'agir de cercueils de bois. Malheureusement, leur position stratigraphique à un niveau moins profond que les autres sépultures a fait qu'entre les labours d'une part, et les terrassements du bulldozer d'autre part, il n'a pas été possible de localiser d'éléments métalliques en place sur le site, permettant de se faire une idée plus précise de ce genre de structure.

Abréviations : C : coffre en schiste ardoisier ; S : sarcophage en calcaire coquillier ; PT : fosse en pleine terre.

Les dimensions sont données en mètres, hors tout ; l'orientation, désignant la direction de la tête, est calculée à partir du nord géographique, en grades. La profondeur ne peut être donnée compte tenu des altérations dues aux engins de terrassement.

Tombe	Type	Longueur	Largeur à la tête	Largeur du pied	Orientation
1	C	2,00	0,57	0,58	332
2	PT	1,91	0,41	0,53	304
3	C	1,75	0,51	0,30	340
4	C	—	—	—	349
5	—	—	—	—	346
6	S	—	—	—	—
7	S	1,92	0,45	0,27	349
8	C	1,74	0,47	0,30	364
9	C	1,87	0,47	0,31	364
10	S	1,90	0,56	0,30	370
11	C	1,67	0,33	0,30	370
12	C	1,65	0,40	0,27	348
13	C	1,93	0,44	0,32	377
14	S	1,73	0,55	0,34	349
15	C	1,86	0,41	0,37	352
16	S	1,89	0,50	0,28	357
17	S	1,92	0,60	0,32	370
18	S	1,92	0,53	0,30	348
19	S	2,03	0,60	0,32	343
20	S	2,07	0,58	0,33	350
21	S	2,00	0,57	0,32	343
22	S	—	—	—	330
23	S	1,80	0,49	—	330
24	C	1,65	0,35	0,33	366
25a	S	2,10	0,55	0,29	354
25c	PT	—	—	—	330
26	S	2,01	0,53	0,31	337
27	C	—	—	—	—
28	C	—	—	—	340
29a	S	1,94	0,55	0,30	359
29b	PT	—	—	—	—
29d	PT	2,45	—	—	352
29e	PT	2,34	—	—	359
30a	C	1,75	0,30	0,30	327
30b	C	1,89	0,42	0,40	322



Tombe	Type	Longueur	Largeur à la tête	Largeur au pied	Orientation
30c	S	1,91	0,56	0,35	327
30d	C	—	0,42	—	327
30e	PT	—	0,60	—	304
31	S	1,83	0,58	0,34	332
32a	C	—	—	0,42	333
32b	PT	2,22	0,52	0,49	334
33a	C	1,90	0,36	0,17	336
33b	C	1,88	0,36	0,38	341
33c	C	1,98	0,47	0,40	349
33d	C	1,68	0,45	0,15	363
34	C	—	—	—	357
35	C	—	—	—	—
36	S	1,56	0,16	0,30	343
37	C	1,76	0,46	0,28	032
38	C	—	—	—	348
39	C	1,74	0,47	0,32	014
40	C	1,87	0,41	0,32	008
41	C	1,65	0,46	0,37	359
42	C	1,69	0,43	0,24	381
43	PT	1,93	0,44	0,42	377
44	C	1,69	0,45	0,42	340
45	C	1,74	0,39	0,37	332
46	S	1,86	0,52	0,34	348
47	S	1,90	—	0,34	338
48	C	—	—	—	346
49a	PT	1,81	0,40	0,25	343
49b	C	1,89	0,51	0,51	343
50	S	1,94	0,53	0,27	368
51a	C	1,80	0,52	0,39	330
51b	C	1,65	0,31	0,28	323
51c	PT	1,45	0,54	0,45	344
52	C	1,79	0,43	0,34	342
53	C	1,53	0,42	0,25	346
54	C	1,57	0,36	0,32	344
55a	C	1,86	0,44	0,40	334
55b	C	1,35	0,22	0,22	334
56	C	—	—	—	022
57	C	—	—	—	022
58	C	—	—	—	022
59	PT	—	—	—	238
60	PT	—	—	—	337
61	C	1,69	0,45	0,32	387
62	C	1,77	0,56	0,30	392

### Zone d'occupation mérovingienne

Une zone d'occupation se trouve à environ trente mètres à l'est de la nécropole (fig. 18) : elle se caractérise par une tranchée de drainage en arc de cercle venant de l'ouest et se dirigeant vers le nord, sur laquelle vient se greffer un petit canal venant du sud. Le fossé principal fait en moyenne un mètre de largeur pour une profondeur d'une soixantaine de centimètres. Il recoupe deux trous de poteau et est comblé avec des déchets domestiques. Des fouilles futures permettront la mise au jour de probables habitations, exceptionnelles pour le haut Moyen Age en Bretagne, puisqu'on ne peut guère citer que l'atelier de Livroac'h en Poullan-sur-Mer (75), rares en France, Brebières (Pas-de-Calais) étant l'exemple le plus significatif (76).

### Le mobilier mérovingien

Le mobilier assez restreint découvert dans la nécropole permet de la bien situer chronologiquement (fig. 19). Dans les coffres en ardoise, la tombe T. 8 a fourni un petit grain de collier pentalobé, en verre de couleur vert-bouteille. D'âge plus déterminable, la fibule ansée symétrique provenant de la tombe T. 55 mesure 44 mm de longueur, 11 mm de largeur au maximum ; épaisse en moyenne de 2,5 mm, elle est haute de 8 mm sous la tête, où est fixée une boucle retenant l'ardillon, qui a disparu. L'ensemble, en bronze (dont l'étamage a disparu) est orné d'ocelles. Quatre courbes traverses et deux tenons perpendiculaires dépassent légèrement du corps de la fibule. Sa forme est caractéristique de la fin du VII<sup>e</sup> siècle (fibule de type 4, appartenant aux phases GHI/II définies par P. Périn, soit la fourchette chronologique « vers 660/670 — après 680/690 » (77). T. 55 a également fourni l'armature en tôle de bronze d'une probable bourse de cuir, un fermoir d'aumônière ou de « sac à main », caractéristique d'une sépulture féminine (78).

Dans les sarcophages en calcaire coquillier, il n'a été découvert que deux « styles » de bronze, interprétés comme des épingles à cheveux (79), dont l'un conserve une tête cloisonnée au profil en double pyramide emboîtée (T. 17). Ces deux objets appartiennent à l'époque mérovingienne, sans qu'il soit possible de préciser davantage leur datation.

(75) PEUZIAT J., 1980. Un bâtiment du haut Moyen Age en Livroac'h en Poullan (Finistère). *Archéologie en Bretagne*, t. XXV, p. 33-41.

(76) DEMOLON P., 1972. *Le village mérovingien de Brebières (VI<sup>e</sup>-VII<sup>e</sup> siècles)*. Arras.

(77) PERIN, *op. cit.*, p. 312.

(78) PERIN, *op. cit.*, p. 237.

(79) PERIN, *op. cit.*, p. 227, n. 22.

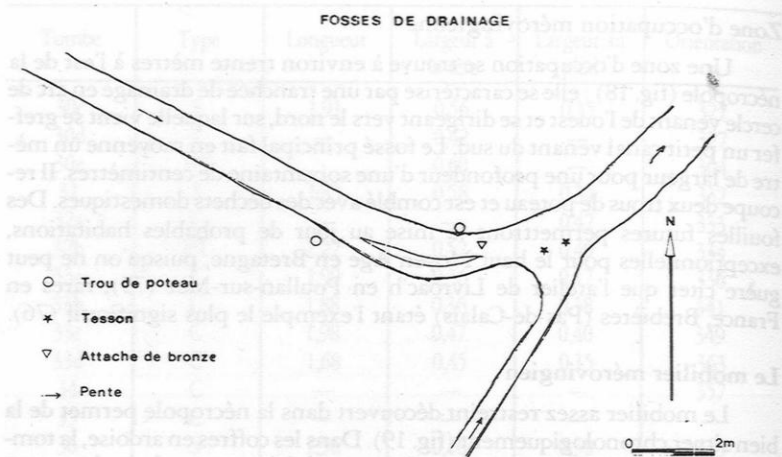


Figure 18

*Visseiche : plan des fossés de drainage.*

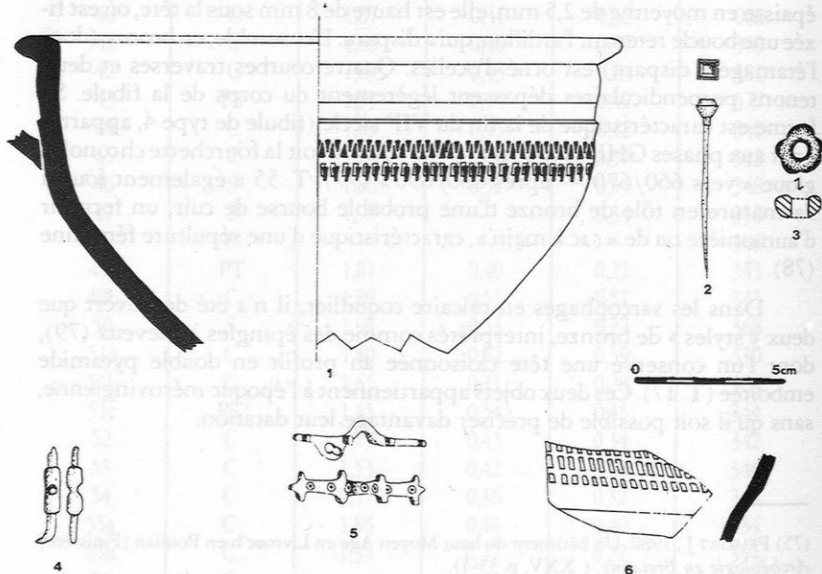


Figure 19

*Visseiche : 1 : fragment de vase à carène (fossé de drainage) ; 2 : épingle à cheveux (T. 8) ; 3 : grain de collier en verre (T. 17) ; 4 : agrafe à double crochet (fossé de drainage) ; 5 : fibule ansée symétrique (T. 55) ; 6 : céramique à décor imprimé à la molette (fossé de drainage, haut Moyen Age?). Dessins L. Beuscher et P. Poirier.*

Par contre, le mobilier mis au jour dans la tranchée de drainage à l'est de la nécropole, fournit des informations chronologiques concordant avec la datation de la fibule ansée symétrique. Outre des morceaux de briques romaines et de meules, une agrafe à double crochet en bronze remonte à la fin du VII<sup>e</sup> siècle, bien que ce genre d'objet ait été parfois retrouvé dans des contextes du Bas-Empire. Cassée à une extrémité, elle est encore longue de 33 mm, avec une protubérance centrale cylindrique, longue de 16 mm, épaisse de 5 mm, percée d'un trou circulaire de 1,5 mm de diamètre. Dans une nécropole, les agrafes à double crochet sont interprétées comme des épingles de linceul, même si elles ont probablement servi d'organes de fixation des vêtements.

Du même fossé provient également un tesson de vase biconique à lèvre sub-triangulaire, anse et décor guilloché à la molette sur la panse; cette céramique date très probablement de l'époque mérovingienne, sans plus de précision. A titre de comparaison, on peut la rapprocher de vases à carène de la région parisienne, datés du VI<sup>e</sup>-VII<sup>e</sup> siècle (80).

#### Le devenir de la nécropole et de la zone d'occupation

L'utilisation de la nécropole semble ne pas se poursuivre à l'époque carolingienne, sans que l'on puisse déterminer ce qui motive cette interruption. Au Moyen Age, les inhumations se feront autour de l'église paroissiale, à 200 m au nord.

Dans un temps qui n'est pas défini avec précision apparaissent deux fours à chaux entre les sépultures T. 1, 2, 28 au nord et T. 61 et 62 au sud. La présence de nombreux fragments de calcaire coquillier et d'ossements humains dans ceux-ci montre qu'ils ont été alimentés avec des sarcophages... et leur contenant. On peut se demander si le remplissage de fonds de cuve en calcaire coquillier dans le contrefort roman du mur sud de l'église paroissiale, et l'utilisation des fours à chaux ne relèvent pas d'une même opération, la récupération de matériaux d'une nécropole antérieure, qu'en d'autres lieux (Touraine principalement) l'abbé G. Plat qualifiait de « pratique d'économie assez sordide » (81).

Jean-Pierre BARDEL

(80) PERIN, VELAY et RENOU, *op. cit.*, p. 504-509.

(81) PLAT G., 1939. *L'art de bâtir en France des Romains à l'an 1100 d'après les monuments anciens de la Touraine, de l'Anjou et du Vendômois*. Paris, p. 87.



## Caractères généraux de Bais et de Visseiche

Ces deux nécropoles fournissent l'essentiel de nos connaissances actuelles sur les pratiques funéraires à l'époque mérovingienne en Haute-Bretagne ; elles confirment des éléments déjà évoqués par la littérature archéologique de la région et d'autres pays, et apportent des informations neuves, spécifiques à cette partie de la Bretagne.

### Typologie des sépultures mérovingiennes et chronologie relative

Dans la totalité des cas, les sarcophages sont trapézoïdaux, plus larges à la tête qu'au pied, sans aménagement pour la tête ; un essai de logette pour les pieds, matérialisé par deux bourrelets, se devine aux angles du panneau de pied de T. 55 à Bais. Dans la même nécropole, le sarcophage T. 15 présente un panneau latéral nord gauchi, élargissant la sépulture par une courbe qui évoque une tentative d'anthropomorphisation assez analogue à celle du sarcophage en granite conservé dans le placître de la chapelle Saint-Ronan de Plozévet (82).

Fréquemment un angle interne entre le panneau de tête et le panneau latéral est droit, le symétrique à la tête étant légèrement aigu pour obtenir une forme trapézoïdale ; les angles des panneaux de pied sont alors respectivement droit et obtus. Cette disposition n'est pas propre à la Haute-Bretagne puisqu'elle a déjà été remarquée en Picardie à la même époque (83) ; elle s'interprète comme une taille tête-bêche des sarcophages, permettant une perte minimale de matériau, et surtout ne nécessitant qu'une coupe pour deux blocs distincts. En effet la fabrication de ces tombes monolithes présente beaucoup des caractères d'une exploitation industrielle, révélée, par exemple, par la taille en série des carrières d'Arcy-sur-Cure, dans l'Yonne (84). A la spécialisation des ouvriers, carriers, tailleurs, manutentionnaires, répond la complexité des transports et vraisemblablement, du financement. Dans ces conditions, on peut imaginer une production standardisée des sarcophages, ne tenant pas compte des gabarits des futurs défunts, ce qui explique les arrangements des tombes T. 9 et T. 71 de Bais, dont les panneaux de pied furent brisés dans un cas, rallongé par des plaquettes d'ardoise dans l'autre.

(82) ABRALL J.-M., 1899. Sarcophages anciens. *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. XXVI, p. 11.

(83) DURAND, *op. cit.*, p. 193.

(84) LOUIS et DELAHAYE, *op. cit.*, p. 282-283.

Les difficultés techniques d'extraction et de taille jointes à des considérations financières expliquent le petit nombre de couvercles en calcaire retrouvés (la couverture en plaquettes de schiste de T. 99, à Bais, a pu être placée *a posteriori*). Le défunt était, dans la plupart des cas, recouvert directement par de la terre, mêlée ou non de braises peut-être purificatrices ; cette constatation tend à relativiser l'explication étymologique du mot sarcophage, littéralement « qui mange, qui détruit la chair » (85), car cette hypothèse n'est entièrement valable que pour une sépulture pourvue d'un couvercle. Il faut plutôt imputer le rôle social de ce type de tombes, hiérarchisées selon l'importance des défunts, probablement plus honorés dans un sarcophage (avec, puis sans couvercle) que dans un coffre en ardoise, et *a fortiori* que dans une simple fosse en pleine terre (ce que confirme le faible mobilier mis au jour).

Le matériau dans lequel sont taillés les sarcophages ne paraît pas d'origine immédiatement locale ; du calcaire coquillier est anciennement mentionné dans la forêt du Pertre, à une quinzaine de kilomètres de Bais et de Visseiche, mais ce gisement, qui n'a pas été retrouvé récemment, a pu être totalement exploité, comme les petits bassins cénozoïques angevins (86). Les difficultés de transport et de manutention des sarcophages, dépassant 200 kg, très certainement taillés sur le lieu même de leur extraction, devaient sérieusement grever leur coût ; les voies de communication menant dans la région sont plus clairement terrestres que fluviales, en raison de l'étroitesse des cours d'eau, même si l'on a de la peine à imaginer combien précieux et utilisés pouvaient être ces accès. Ceci suppose que des routes existaient, peut-être les mêmes que les voies antiques, et qu'elles étaient plus ou moins entretenues, reflétant une organisation sociale et politique ni totalement embryonnaire ni complètement désorganisée.

La cherté prévisible des sarcophages, sensible pour de simples questions techniques, entraîne leur faible nombre dans les nécropoles : on peut imaginer que les personnes désireuses de se faire inhumer dans des tombes de ce type étaient socialement privilégiées, ou mieux qu'elles remplissaient au sein de leur groupe familial un rôle essentiel, analogue à celui du *pater familias*, ce qui explique la disposition des sépultures ; toujours est-il que le mobilier retrouvé provient à Bais essentiellement des sarcophages.

Il y a là une grande différence avec les nécropoles de la plaine de Caen, pourtant partiellement contemporaine et appartenant au même domaine franc, les marges occidentales de la Neustrie, connaissant les mêmes organisations politique, sociale ou religieuse. A Frénoville comme à Saint-

---

(85) LOUIS et DELAHAYE, *op. cit.*, p. 275.

(86) PRIGENT et BERNARD, *op. cit.*, p. 104.

Martin-de-Fontenay (87), les sarcophages sont l'exception, mais cette rareté est en raison inverse du mobilier retrouvé : la plupart des sépultures, de simples fosses en pleine terre, renferment des objets au VI<sup>e</sup> siècle, alors qu'une centaine d'années plus tard, les sarcophages en seront dépourvus.

A Bais, à la fin du VI<sup>e</sup> siècle et au début du siècle suivant, les sépultures les plus « riches » sont les sarcophages : tout se passe comme si un tel tombeau était considéré à cette époque comme une démonstration de l'importance du défunt, une reconnaissance explicite de son rang social et familial. Il se pourrait que l'achat d'un sarcophage ait été la dépense principale d'un habitant de Haute-Bretagne à l'époque mérovingienne, celle pour laquelle il sacrifie une partie non négligeable de ses revenus.

Les sépultures les plus fréquentes à Bais et à Visseiche sont des coffres en ardoise de provenance indigène : il existe à Bais même, au village de Gracsac, orthographié *Gratsac* au XVII<sup>e</sup> siècle, une exploitation de schiste ardoisier qui fonctionnait encore jusqu'à la Seconde Guerre Mondiale. L'extraction de ce matériau remonte au moins au XVII<sup>e</sup> siècle, puisqu'on note à plusieurs reprises, dans les registres de l'Etat-Civil, des *perriers*, tel qu'en 1671 un certain Louis, ou des *perrieurs*, tel en 1673 Thomas Ogier. A la différence des sarcophages, lourds et encombrants, les coffres sont faciles à manipuler et à transporter, puisque déplacés sous forme de plaques et remontés sur place et adaptés à la taille du défunt. L'assemblage des plaques ne nécessite aucune technique particulière, tout au plus peut-on noter parfois la présence de mortier de chaux et de sable (à Bais T. 27, T. 97) où d'argile importée (T. 63, T. 64). Des pierres calent la plupart des panneaux, comme pour les sarcophages d'ailleurs. Les facilités de taille et de mise en œuvre permettent l'utilisation fréquente des couvercles, plaque unique ou assemblage de plusieurs plaquettes :

Coffres avec couvercle et fond	24 (sur 72) : 33,3 %
Coffres avec fond uniquement	41 : 57 %
Coffre avec couvercle uniquement	1 : 1,4 %
Coffre sans couvercle ni fond	1 : 1,4 %
Fosses peu profondes avec couvercle :	5 : 6,9 %
Sarcophages avec couvercle :	3 (sur 23) : 13 %

Le coût d'un coffre en ardoise paraît sensiblement inférieur à celui d'un sarcophage, trahissant à la fois des disparités sociales et des approches devant la mort différente, certains individus désirent peut-être partir vers l'au-delà de façon très dépouillée, préfigurant des habitudes généralisées dès l'époque carolingienne, lorsque cesse l'inhumation habillée. Il est

(87) PILET C., 1987. *A ciel ouvert, treize siècles de vie, VI<sup>e</sup> av. J.-C. VII<sup>e</sup> ap. J.-C. La nécropole de Saint-Martin-de-Fontenay, Calvados*. Paris.

cependant vraisemblable que le facteur économique a joué en priorité : le coffre en ardoise est sans doute la tombe du commun des mortels...

Les fouilles de Saint-Urnel en Plomeur (88) et de l'île Lavret (89) ont prouvé que les sépultures en pleine terre y étaient presque exclusivement utilisées : à peine peut-on noter quelques entourages de galets. Les comptes rendus des dégagements anciens en Haute-Bretagne semblaient indiquer, au contraire, qu'elles n'existaient pratiquement jamais ; mais l'extrême rapidité des travaux du XIX<sup>e</sup> siècle fausse ce jugement, et il est très vraisemblable que les « antiquaires » ont négligé ce type de tombe. A. Leroux en signale pour la première fois à Nort-sur-Erdre (90), parce que les défunts gisaient dans la même fosse, avec à proximité une tombe de cheval. J. Lavenot reconnut rapidement les sépultures en pleine terre plus simples à Saint-Clément de Quiberon (91), sans se risquer à les dater.

L'association de ce type d'inhumation avec des sarcophages ou des coffres en ardoises n'est signalée ni dans les nécropoles suburbaines de Nantes dégagées au XIX<sup>e</sup> siècle, Saint-Donatien-et-Saint-Rogatien (92) ou Saint-Similien (93), ni dans le riche cimetière de Rallion en La Bouëxière (93), pourtant vraisemblablement peu différents de ceux de Bais et de Visseiche. La typologie des fosses en pleine terre de l'époque mérovingienne dans cette région n'offre pas de variantes spéciales, la tombe étant simplement creusée dans le sol, sans aménagement d'aucune sorte, tel une logette céphaloïde ou une pierre têtère. La plupart d'entre elles abritaient des enfants ; la forte mortalité infantile, révélée partiellement à Bais par suite de la bonne conservation des os due à la faible acidité du limon, devait entraîner un certain détachement par rapport avec la mort des tout-petits. Ceux-ci sont inhumés sans grande précaution, comme Sq. 7, posé directement sur les tombes T. 8 et T. 13, parfois recouverts d'une tombe ultérieure (comme T. 114, sous T. 118) ; on note cependant l'existence de coffres identiques, à la taille près, à ceux des adultes, ainsi T. 33 ou T. 49.

(88) GIOT et MONNIER, 1977.

(89) GIOT P.-R., 1988. Le cimetière de l'île Lavret et sa chronologie. *Les dossiers du Centre régional archéologique d'Alès*, t. XVI, p. 35-55.

(90) LEROUX A., 1886. Les sépultures du Moyen Age à Nort et à Nozay (Loire-Inférieure). *Congrès archéologique de France, Nantes*, t. LIII, p. 169-179.

(91) LAVENOT J., 1890. La première chapelle de Saint-Clément. *Bulletin de la Société polynésienne du Morbihan*, p. 162-180.

(92) CAHOUR, KERVILER, PETIT et ANIZON, *op. cit.*

(93) MAITRE L., 1896. Eglise Saint-Similien de Nantes. Rapport et observations de M. Léon Maître, archiviste du département, sur les déblais exécutés en 1894. *Bulletin de la Société archéologique de Nantes et de la Loire-Inférieure*, t. XXXV, p. 174-193.

(94) BOURDE DE LA ROGERIE, 1934, *op. cit.*



Les fouilles de Bais et de Visseiche fournissent des informations contradictoires en ce qui concerne la chronologie relative des sépultures : dans le premier cas, les sarcophages apparaissent avant les coffres, posés contre eux ou intercalés entre eux, ce qui permet d'économiser un ou deux panneaux latéraux. Il semble au contraire, dans le second cas, que les coffres aient précédé les sarcophages. Les deux types de tombes coexistent en fait pendant toute la durée d'utilisation des nécropoles (VI<sup>e</sup>-VII<sup>e</sup> siècles), et ne sont pas des indices chronologiques, mais plus probablement économiques et sociaux, même à l'intérieur d'un groupe familial. A Bais, quelques sépultures en pleine terre (T. 87 et T. 133) paraissaient oubliées, puisque des sarcophages, (respectivement T. 1 et T. 15) les recouvraient ; faute de mobilier, elles demeurent indatables, à la différence des fosses T. 114 et T. 117, placées sous les coffres T. 118 et T. 34 : celles-ci remontent probablement à l'époque mérovingienne et se pressent contre le sarcophage T. 55, analysé comme l'une des deux tombes autour desquelles croît le groupe 1.

On ne peut pas se prononcer sur la durée de fonctionnement des nécropoles, mais celle-ci paraît assez limitée dans le temps, en raison de l'homogénéité du mobilier mis au jour (sa faible quantité doit cependant inciter à la prudence). Bais pourrait avoir été utilisée depuis la fin du VI<sup>e</sup> siècle ou le début du siècle suivant jusqu'à la moitié du VII<sup>e</sup> siècle, époque où démarrerait Visseiche, en usage au moins, jusqu'à la fin de ce siècle. Chacune de ces nécropoles aurait fonctionné pendant deux ou trois générations au maximum, avant qu'un nouveau site ne soit choisi.

### Organisation interne des nécropoles

L'organisation interne des nécropoles de Bais et de Visseiche s'oppose à celle des grands « cimetières par rangées », *Reihengräber* (95), habituels dans l'Est et le Nord de la France, ou dans la plaine de Caen. Il semble que le terrain destiné aux inhumations ait été partagé entre plusieurs affectaires, loti en quelque sorte, et que chacun de ces groupes ait occupé au maximum la zone qui lui était allouée. Les tombes les plus anciennes sont orientées, la tête à l'ouest, préfigurant des prescriptions liturgiques qui ne sont édictées qu'au XIII<sup>e</sup> siècle par Guillaume de Mende (96). Les tombes suivantes se décalent au fur et à mesure des inhumations par suite des variations croissantes induites par la forme trapézoïdale des sarcophages précédents. On observe ainsi une disposition caractéristique en éventail, déjà notée à Andrésey (Yvelines ; 97). Lorsqu'un espace défini se trouve

(95) SALIN E., 1952. *La civilisation mérovingienne d'après les sépultures, les textes et le laboratoire*. Paris, t. II : *Les sépultures*, p. 182-222.

(96) YOUNG B.K., 1977. Paganisme, christianisation et rites funéraires mérovingiens. *Archéologie médiévale*, t. VII, p. 20, n. 75.

(97) YOUNG, *op. cit.*, p. 22.

totale­ment comblé par l'« éventail », les tombes suivantes sont disposées là où subsiste de la place, selon des directions aberrantes, comme s'il existait une limite infranchissable sur laquelle elles buteraient, ainsi que dans un espace confiné. Par exemple, au nord de la cathédrale de Nantes, les sépultures mérovingiennes furent initialement orientées, plus placées contre le mur du Bas-Empire, sur un axe nord/sud (98). Bien que réprimées à plusieurs reprises par diverses interdictions conciliaires, les inhumations à l'intérieur des églises se pressent dans l'espace le plus vénéré, le chœur puis la nef, comme à Saint-Donatien-et-à Saint-Rogatien (99), Saint-Similien (100) à Nantes. L'orientation, privilégiée à l'origine, cesse parfois d'être en usage, faute de place : les tombes, serrées le plus près possible d'une sépulture insigne, *ad sanctos*, occupent la moindre parcelle d'espace disponible, comme à Saint-André de Nantes (101).

Ces ensembles en éventail sont habituellement interprétés comme des groupes familiaux (102), ce que permettra peut-être de confirmer l'étude anthropologique en cours, par la découverte éventuelle de caractères épigénétiques ; l'endogamie importante de ces populations anciennes doit cependant inciter à la prudence, puisqu'il ne sera théoriquement guère possible de différencier une famille spécifique d'un groupe rural constitué de familles ayant tissé entre elles des liens quasi-consanguins.

### Les rites funéraires

Outre la disposition générale des sépultures, d'autres signes externes se devinent, en particulier en ce qui concerne l'aspect de la nécropole lors de son utilisation : pour que les tombes des groupes familiaux n'aient pas été détruites lors de nouvelles inhumations, il fallait nécessairement, soit que les fossoyeurs aient conservé le souvenir des emplacements précédents, soit que les sarcophages et les coffres aient été visibles, en tout ou en partie. On peut supposer que les couvercles, ou tout du moins les sommets des sépultures mérovingiennes affleuraient à la surface du sol, ou que des stèles ou des croix marquaient leurs emplacements : la première hypothèse paraît la plus assurée, même si elle semble la plus étrange à nos yeux, car on n'a repéré ni trou de poteau ni pierre de calage destinée à retenir ces signes

(98) DURVILLE G., 1913. *Les fouilles de l'Évêché de Nantes. Bulletin de la Société archéologique de Nantes et de la Loire-Inférieure, Supplément*. Nantes.

(99) CAHOUR, KERVILER, PETIT et ANIZON, *op. cit.*

(100) MAITRE, *op. cit.*

(101) DURVILLE G., 1923. Les cercueils mérovingiens de la chapelle Saint-André. *Bulletin de la Société archéologique de Nantes et de la Loire-Inférieure*, t. LXIII, p. 47-90.

(102) SALIN, *op. cit.*, t. II, p. 183-186.

externes, en matériaux périssables, à la différence, par exemple, des stèles du Vexin (103) ou de leurs éventuelles homologues du Vieux-Bourg, en Pléhérel (104). Le fait que des inscriptions interprétées comme des épitaphes aient été gravées directement sur des morceaux de couvercle tendrait à confirmer que ceux-ci étaient découverts, à la vue de tous. Les nécropoles mérovingiennes seraient ainsi bien différentes, par leur aspect extérieur, des cimetières médiévaux représentés par des enluminures tardives, comme pour ne citer qu'un seul exemple, l'illustration du « Dit des trois morts et des trois vifs » dans *Les très riches Heures du duc de Berry* (folio 90v) : à la place de bombements de terre, peut-être gazonnés, les tombes auraient été visibles, et leur surface plane.

À l'intérieur des sépultures, les défunts reposaient systématiquement en décubitus dorsal, les bras allongés le long de la cage thoracique, un avant-bras replié éventuellement sur le bras, jamais les deux. La position « bras repliés sur la poitrine » est en effet exceptionnelle à l'époque mérovingienne (105), bien qu'elle soit associée à la christianisation selon E. Salin (106) ; cette position est par contre fréquente à l'époque médiévale, tout en étant en concurrence avec la position « mains dirigées vers le bassin ».

Les feux dits « rituels » parce que l'on s'explique mal leur présence dans les sépultures sont révélés dans quelques sarcophages, jamais dans les coffres, par quelques petits fragments de charbon de bois épars dans la terre de comblement : un foyer n'a pas été allumé directement dans la tombe, comme cela a été noté ailleurs exceptionnellement (107). Des braises provenant d'un foyer externe à la sépulture où a pu être brûlé du bois d'essence aromatique (non déterminé) auraient été jetées dans le sarcophage, au-dessus du défunt, et la terre de colmatage perturbée ensuite par de petits animaux fouisseurs ou nécrophages.

La datation du charbon de bois recueilli épars à l'intérieur du sarcophage T. 11 de Bais est  $1070 \pm 60$  B.P., soit  $880 \pm 60$  A.D., c'est-à-dire après calibration et à 95 % de chances, la période 870-1050 A.D. (échantillon GIF 7527, analysé le 24 juin 1987), au minimum deux siècles après l'âge fourni par le mobilier de ce type de sépulture ; les ossements de Sq. 11 étaient conservées intégralement et en connexion anatomique, ce qui exclut

(103) SIRAT J., VIEILLARD-TROEIKOUROFF M. et CHATEL E., 1984. *Monuments sculptés en France (IV<sup>e</sup>-V<sup>e</sup> siècles)* : t. III : *Le Val-d'Oise et les Yvelines*. Paris.

(104) GIOT P.-R. et MONNIER J.-L., 1976. Les stèles ornées du Vieux-Bourg de Pléhérel. *Bulletin de la Société d'émulation des Côtes-du-Nord*, t. CV, p. 3-8.

(105) YOUNG, *op. cit.*, p. 28-29.

(106) SALIN, *op. cit.*, t. II, p. 216.

(107) YOUNG, *op. cit.*, p. 31.

toute perturbation, la terre de comblement étant donc contemporaine du défunt qu'elle recouvre. Si l'on en croit cette datation, Sq. 11 serait un individu d'époque carolingienne, voire romane, ce qui contredit toutes les conclusions énoncées précédemment et demeure jusqu'à présent inexpliqué.

A Bais, le crâne de Sq. 6 était déplacé, probablement par suite de la conjonction de deux facteurs : placé en porte-à-faux à l'extrémité ouest de la dalle de fond du coffre en ardoise T. 6, il avait pu basculer dans le vide. Un enfant, Sq. 6 bis fut, peu de temps après le décharnement de Sq. 6, inhumé dans la même tombe : le crâne de Sq. 6 fut alors placé sur son tibia droit, la vertèbre atlas étant déposée entre ses fémurs avec sa clavicule gauche, l'omoplate gauche reposant sur le bassin : on ne peut donc parler d'un cas de prélèvement de crâne à caractère rituel analogue à ceux parfois constaté dans l'Est de la France (108).

Par contre, un cas exceptionnel d'enclouement semble exister à Bais : la main gauche de Sq. 106, défunt inhumé dans un coffre en ardoise du groupe 12, celui de l'épithaphe Beladore, paraît perturbée par une pointe en fer. Celle-ci fut peut-être fichée dans la main du cadavre, selon un rite relativement fréquent chez les Wisigoths (109).

L'utilisation des épithaphe ou des inscriptions funéraires paraissait, avant les fouilles de Bais et de Visseiche, très rare en Bretagne au haut Moyen Age ; le sarcophage conservé dans la chapelle Saint-André de Lomarec, en Crac'h, inscrit IERMA à l'intérieur d'un panneau latéral, daterait du début du VII<sup>e</sup> siècle. Il est attribué au breton Waroch (110), bien que D.N. Dumville ait contesté rarement cette hypothèse, sans toutefois en fournir de meilleure (111). Une épithaphe retrouvée à Basse-Indre, conservée au Musée Dobrée à Nantes, daterait du début du VIII<sup>e</sup> siècle : lue S(...) RE(...) HIC REQUISQUIT (112), elle a la brièveté des inscriptions de Bais et de Visseiche, ainsi que de celle signalée à Martigné-Ferchaud : une probable nécropole mérovingienne, qui donna son nom à la Rue-des-Tombeaux, fournit l'épithaphe, malheureusement perdue, lue HIC REQUIESCIT BERTHILD (IS) (113). En définitive, les textes funéraires d'époque mérovingienne, loin

(108) SIMMER A., 1982. Les prélèvements des crânes dans l'Est de la France à l'époque mérovingienne. *Archéologie médiévale*, t. XII, p. 35-43.

(109) SALIN, *op. cit.*, t. II, p. 354-355.

(110) FLEURIOT L., BERNIER G. et ANDRÉ P., 1970. Le sarcophage de Lomarec en Crac'h (Morbihan). *Annales de Bretagne*, t. LXXVII, p. 628-653.

(111) DUMVILLE D.N., 1982. Compte rendu de l'ouvrage « *Les premiers Bretons* », 2<sup>e</sup> édition, par P.-R. GIOT, G. BERNIER et L. FLEURIOT. *Cambridge Medieval Celtic Studies*, t. XI, p. 119.

(112) COSTA, *op. cit.*, n. 240-241.

(113) BANÉAT, *op. cit.*, t. II, p. 343.



d'être exceptionnels en Haute-Bretagne, paraissent relativement fréquents, en proportion plus nombreux que dans les nécropoles du Nord et de l'Est de la France, ou que dans la plaine de Caen.

### Anthropologie

Nous avons volontairement éludé cet aspect essentiel des fouilles, non pas en raison de la mauvaise conservation des restes osseux (au contraire en excellent état à Bais, bien que médiocre à Visseiche), car T. Fernandez prépare sur ce thème sa thèse de doctorat en médecine, qui fera l'objet d'une publication spécialisée. L'étude de l'âge au décès des défunts, leur sexualisation, et surtout la paléopathologie formeront trois des volets de ce travail, qui inclura une comparaison avec les individus provenant de la nécropole contemporaine de Saint-Urnel, en Plomeur (114).

### Nécropoles et peuplement en Haute-Bretagne à l'époque mérovingienne

Les nécropoles mérovingiennes de Haute-Bretagne sont implantées à la périphérie des bourgs, qui succèdent parfois à des *vici*, selon des prescriptions antiques. Parfois deux lieux d'inhumation paraissent coexister, comme à Thourie où des sarcophages ont été retrouvés à la fois à proximité de la chapelle Saint-Lyphard, hors du bourg, et près du presbytère, proche du centre paroissial. Mais la première nécropole, certainement mérovingienne, exhumée très partiellement lors d'une fouille de sauvetage urgent par J.-P. Bardel, pourrait éventuellement être celle d'une autre paroisse, inconnue et disparue. En 845, Raginbaldus donne à l'abbaye de Redon le territoire de *Turrich* (115). P. Banéat (116) supposait à tort que le peuplement de Thourie était d'origine bretonne, puisque l'acte mentionne exclusivement des noms de personne à consonnance germanique. Ce *vicus* carolingien succède sans doute à un bourg ou à un important habitat mérovingien dont les habitants se faisaient inhumer à proximité de l'église paroissiale, sans doute immédiatement hors du bourg, comme à Visseiche.

Les nécropoles anciennes seront abandonnées au Moyen Age, lorsque les cimetières « émigreront » autour du centre religieux de la paroisse (117 ; 118) mais pas totalement oubliées : des chapelles peuvent y être construites, comme à Argentré-du-Plessis ou à Bais. Ces fondations maintiennent la sacralité des sites, les défunts y sont encore respectés et parfois de nouvelles inhumations se poursuivent.

(114) GIOT et MONNIER, 1977, *op. cit.*

(115) COURSON, *op. cit.*, p. 32-33.

(116) BANÉAT, *op. cit.*, t. IV, p. 228.

(117) BEAUCHESNE, *op. cit.*

(118) GUILLOTTEL, *op. cit.*

La naissance du village n'apparaît pas seulement comme un phénomène médiéval (119) mais la continuation d'un mouvement amorcé dès l'époque mérovingienne, parfois sur des *vici* antiques, puisque le réseau des paroisses semble, en Haute-Bretagne, déjà largement en place dès le XI<sup>e</sup> siècle.

Les nécropoles de cette région s'apparentent à leurs homologues des pays limitrophes par l'est, en raison des similitudes dans leur peuplement, contrairement à la Basse-Bretagne. Cependant quelques originalités spécifiques se dégagent, notamment l'importance donnée à la cellule familiale qui semble perdurer après la mort, bien qu'en contradiction avec les différences dans les choix des sépultures à l'intérieur d'un même groupe, qui révèlent quant à elles la place prépondérante de quelques individus (120).

Philippe GUIGON

(119) CHÉDEVILLE A. et TONNERRE N.-Y., 1987. *La Bretagne féodale. XI<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècles*. Rennes, p. 358-361.

(120) Au terme de ce travail, il nous est agréable de remercier les fouilleurs bénévoles qui ont participé aux campagnes de fouilles de Bais et Visseiche entre 1985 et 1987. Merci donc à M. Baillieu, M. Batt, G. Chesnel, Y. Coutentin, M. Gallou, S. Gallou, E. Gautier, T. Jannès, F. Le Boulanger, H. Leyet, J.-C. Meuret, J. Oudeau, P. Poirier et C. Prigent.